



MICHELLE WIE

cyberpresse.ca

LA PRESSE



LES MECS COMIQUES

ARTS ET SPECTACLES
LES MECS COMIQUES
ET LES HOMMES ROSES
 PAGE 1

SPORTS
UNE BLEUE
SUR LES VERTS
 PAGE 9



Vague de froid
exceptionnelle
sur le Québec

Hydro sur
le qui-vive

ARIANE KROL

Pour la première fois depuis la crise du verglas, en 1998, Hydro-Québec a éteint hier soir le logo de son siège social, au centre-ville de Montréal, pour inciter les Québécois à réduire leur consommation d'électricité en cette période de froid intense.

« Le Québec a connu des températures aussi extrêmes seulement trois fois depuis les 60 dernières années », souligne la porte-parole de la société d'État, Sylvie Tremblay.

Une bouffée d'air arctique a refroidi la province durant la nuit et le thermomètre devrait accusé -28 à Montréal ce matin. Pour Environnement Canada, ce n'est pas un record, puisque le 15 janvier 1957, il faisait -37,8 à Montréal. Mais pour Hydro-Québec, c'est une situation exceptionnelle, car le mercure ne doit pas remonter avant vendredi matin.

Hydro demande donc aux Québécois de réduire leur consommation d'énergie en période de pointe, durant 14 heures au total d'ici vendredi.

► Voir FROID en A12

Les dissidents mohawks remportent la première manche

DÉNOUEMENT PACIFIQUE DE LA CRISE À KANESATAKE

JUDITH LACHAPELLE

Les affaires mohawks seront réglées entre Mohawks. Après une journée de négociation avec les dissidents et le grand chef James Gabriel, le gouvernement du Québec a annoncé que les policiers mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne prendront la relève au poste

de police de Kanesatake. Quant à James Gabriel, il est toujours considéré par Québec comme étant le grand chef du territoire, même si les dissidents ne reconnaissent plus son autorité.

La nouvelle de l'arrivée de la relève policière mohawk a été célébrée comme une victoire par les dissidents qui campaient aux portes du

poste de police de Kanesatake depuis lundi soir, empêchant la cinquantaine de policiers autochtones de sortir pour patrouiller ou simplement pour acheter de la nourriture.

« Je suis content que ce soit les gens de Kahnawake qui viennent parce que nous les considérons comme nos frères, a lancé Gary Ga-

riel, l'un des dissidents réunis devant le poste de police. Mais James Gabriel n'est pas le bienvenu sur le territoire. »

Mais la nouvelle aurait été accueillie avec une grande déception par les policiers retranchés dans le poste de police de Kanesatake,

► Voir DÉNOUEMENT en A4



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Bien campés devant le drapeau des Warriors, deux dissidents portant cagoule bravaient le froid, hier, devant le poste de police de Kanesatake. Une cinquantaine d'agents y ont été gardés en otage durant une trentaine d'heures avant que le siège soit levé, en fin de soirée.

Le véritable enjeu du conflit: la culture du pot

Les trafiquants ont été informés le 7 janvier d'une descente de la GRC prévue quatre jours plus tard

BRUNO BISSON

C'est la culture intensive de la marijuana et les millions de dollars qu'elle rapporte chaque année à quelques dizaines d'individus, et non le trafic de cigarettes illégales, qui sont les véritables enjeux de l'épreuve de force qui se joue depuis le début du mois

dans la petite communauté mohawk de Kanesatake, au nord de la métropole.

Depuis le milieu des années 90, un réseau criminel de grande envergure, structuré et bien équipé, a réussi à s'implanter dans cette communauté en profitant de la misère, de l'absence de cohésion politique et du manque de cons-

tance dans les services de police, au point où il constitue aujourd'hui un véritable pouvoir occulte, capable de mettre en échec tous les efforts de réparation du tissu social déchiré depuis deux générations.

Des dizaines de petites plantations de marijuana ont ainsi vu le jour dans les sous-sols, les sous-

bois, les cours arrière et les jardins de Kanesatake au fil des ans, souvent contre la volonté des résidents et des occupants des lieux qui se sont fait imposer cette présence, en échange d'un petit pécule qu'ils avaient plus ou moins le choix d'accepter.

► Voir ENJEU en A4

La première rencontre Bush-Martin porte fruits

Deux des quatre principaux litiges entre le Canada et les États-Unis ont été réglés à Monterrey

JOËL-DENIS BELLAVANCE

MONTERREY, Mexique – Signe indéniable que les relations canado-américaines s'améliorent depuis la relève de la garde à Ottawa, Paul Martin et George W. Bush ont réglé en moins d'une heure deux des quatre litiges les plus importants entre les deux pays à la suite de leur première rencontre officielle organisée dans le cadre du Sommet extraordinaire des Amériques.

Primo, le président Bush a confirmé hier que les États-Unis permet-

tront aux entreprises canadiennes de participer aux appels d'offres pour la prochaine vague de contrats de reconstruction de l'Irak qui seront accordés au cours des prochains mois. Les coûts totaux de la reconstruction du pays sont évalués à 18 milliards de dollars US. Le Canada, qui avait refusé d'appuyer les États-Unis dans leur offensive militaire contre l'Irak l'an dernier, avait été exclu de la première tranche des contrats accordés d'une valeur de cinq milliards de dollars américains.

Secundo, les États-Unis et le Canada ont conclu un accord consulaire qui assurera « le respect mutuel des passeports » afin d'éviter des cas malheureux comme celui de Maher Arar, ce Canadien d'origine syrienne qui a passé près d'un an en prison en Syrie après y avoir été expulsé par les autorités américaines en septembre 2002.

En vertu de ce pacte, chaque pays sera tenu d'informer et de consulter rapidement l'autre avant d'expulser des ressortissants canadiens ou américains vers des pays tiers. Mê-

me s'il s'agit d'un accord sans précédent, les États-Unis et le Canada conservent le droit d'expulser une personne qui représente une menace à la sécurité, comme le prévoit le droit international.

Quant aux deux autres dossiers qui font l'objet d'un différend, des progrès ont été enregistrés dans celui de la maladie de la vache folle, le sujet dominant de la rencontre, M. Bush acceptant de trouver une solution nord-américaine à cette crise.

► Voir RENCONTRE en A12

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
 Grâce à la soumission de Paul Martin, les Canadiens pourront soumissionner en Irak.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ARTS 6
Bridge	MONDE 8
Carrières	AFFAIRES 6 et 7
Décès	MONDE 6 et 7
Feuilleton	ARTS 6
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 4
Horoscope	MONDE 8
Loterie	A 4
Mots croisés	ARTS 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 6
Observateur	MONDE 2
Petites annonces	MONDE 2 et AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 7 et 8

Météo

Ensoleillé, maximum -25, minimum -30, plus de détails en page



Captez l'émotion avec Nikon

Nikon Coolpix 3700

- Appareil photo numérique
- Résolution 3,2 millions de pixels
- Zoom 3X optique équivalent 35-105 mm
- Mise au point automatique
- Mode vidéo avec son
- Interface USB

549,99\$

Incluant : carte mémoire 16 Mo et accessoires

RECEVEZ 25 \$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Nikon Coolpix 5400

- Appareil photo numérique • Écran pivotant
- Résolution 5 millions de pixels
- Zoom 4X optique équivalent 28-115 mm
- Mode vidéo avec son • Interface USB
- Sabot de flash intégré

899,99\$

Incluant : carte mémoire 16 Mo et accessoires

RECEVEZ 25 \$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Vous partez en vacances

Photo Passeport !

- en 5 minutes
- couleur ou noir et blanc
- Qualité photo numérique

9,99\$

ensemble de deux photos

L.L.Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
 Montréal, Québec

1-800-363-3535

Valide jusqu'au 28 janvier 2004.

Les photos peuvent différer.

CRISE À

Le Far West, par -30 degrés



VINCENT MARISSAL

S'il y a un seul Québécois qui souriait hier en regardant dégringoler le mercure du thermomètre, c'est probablement le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon. À moins 30 degrés Celsius, les manifestants mohawks de Kanesatake auront du mal à tenir leur siège extérieur encore bien longtemps, même en brûlant des maisons pour se réchauffer.

Le ministre de la Sécurité publique se tire plutôt bien d'affaire depuis qu'il occupe ses fonctions, mais il s'agit cette fois d'un véritable test. En voyant les images de route bloquée, de Mohawks masqués, de maison incendiée, M. Chagnon a dû soudainement trouver reposantes les inondations des dernières semaines et plutôt ordonnées les manifés des grandes centrales syndicales en décembre.

Chose certaine, il a dû avoir une pensée pour ses anciens collègues John Ciaccia et Sam Elkas, respectivement ministre des Affaires autochtones et ministre de la Sécurité publique sous Robert Bourassa en 1990, les deux plus grandes victimes politiques de la crise d'Oka.

Mais nous ne sommes plus en 1990, et même si le décor est le même et que les acteurs se ressemblent, ce début de crise n'a rien à voir avec les événements d'alors. En 1990, il s'agissait d'une guerre de territoire entre autochtones et Blancs. Aujourd'hui, il s'agit d'une guerre de pouvoir entre deux clans autochtones, dont un a été élu démocratiquement et l'autre est soupçonné d'encourager certaines activités illégales. Autre nuance, ce sont maintenant des policiers autochtones qui tentent — bien maladroitement, faut-il le dire — de maintenir l'ordre.

Contrairement à 1990, ce n'est pas une affaire politique qui secoue encore ce coin du Québec, mais plus bêtement une affaire policière. La situation est assez simple : un chef veut faire le ménage et enrayer la contrebande en tout genre, ce qui ne fait évidemment pas l'affaire de ceux qui en tirent profit. Le chef congédie donc son chef de police incapable de faire le boulot et le remplace par quelqu'un de plus déterminé. C'est là que ça se gâte. Dans n'importe quel autre village du Québec, les autorités locales demandent l'aide de la SQ pour régler ce genre de cas, mais, évidemment, rien n'est jamais simple chez les Mohawks, là où la moindre contravention pour excès de vitesse devient une grave affaire politique.

Et même s'il s'agissait de revendications territoriales, la majorité des bandes autochtones du pays ont démontré que les tribunaux sont plus efficaces pour obtenir gain de cause auprès des gouvernements que les barrages routiers.

Hier, sur les grands réseaux de télévision, monsieur et madame Tout-le-Monde interviewés dans la rue accusaient le gouvernement de ne pas « mettre ses culottes », de fermer les yeux sur les activités criminelles des Mohawks. « Il faudrait envoyer l'armée, pis régler le problème une fois pour toutes », a suggéré un résidant du coin.

Les Québécois ont bien raison d'être las ou cyniques devant l'attitude d'Ottawa et de Québec qui se renvoient commodément la balle pour ne pas intervenir, mais depuis quand envoie-t-on l'armée dans un village pour neutraliser quelques *dealers* ? On n'a pas eu besoin de l'armée pour éterer des organisations aussi puissantes que celles des Hells Angels. Seulement de la volonté politique, ce qui manque systématiquement avec les Mohawks.

« On ne fait rien parce que l'on a peur », résume Guy Chevrette, l'ancien homme orchestre des gouvernements péquistes de 1994 à 2002, qui a été, notamment, ministre des Affaires autochtones et ministre de la Sécurité publique.

« Quand on voit 60 policiers armés enfermés dans une bâtisse entourée par une vingtaine de manifestants avec des bâtons, ça fait pas sérieux, voyons donc ! reprend M. Chevrette. Je pense que le ministre Chagnon doit tenter de négocier avec le conseil de bande, avec les élus, pas seulement avec les dissidents, sinon on discrédite complètement le processus démocratique. James Gabriel est un homme intègre, élu démocratiquement, qui veut juste rétablir l'ordre. »

Il n'y arrivera pas, de toute évidence, sans l'aide des gouvernements. C'est ce que l'on ferait dans n'importe quel village du Québec.

Plusieurs monsieur et madame Tout-le-Monde interviewés hier reprochaient aux gouvernements de faire une faveur aux Mohawks en fermant les yeux. En réalité, c'est tout le contraire. Ottawa et Québec rendent plutôt le plus mauvais des services à la communauté mohawk en l'enfermant dans cette culture de violence et de criminalité.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

L'incendie, lundi soir, de la maison du chef du conseil de bande de Kanesatake, James Gabriel, est la manifestation la plus frappante de la colère des Warriors.

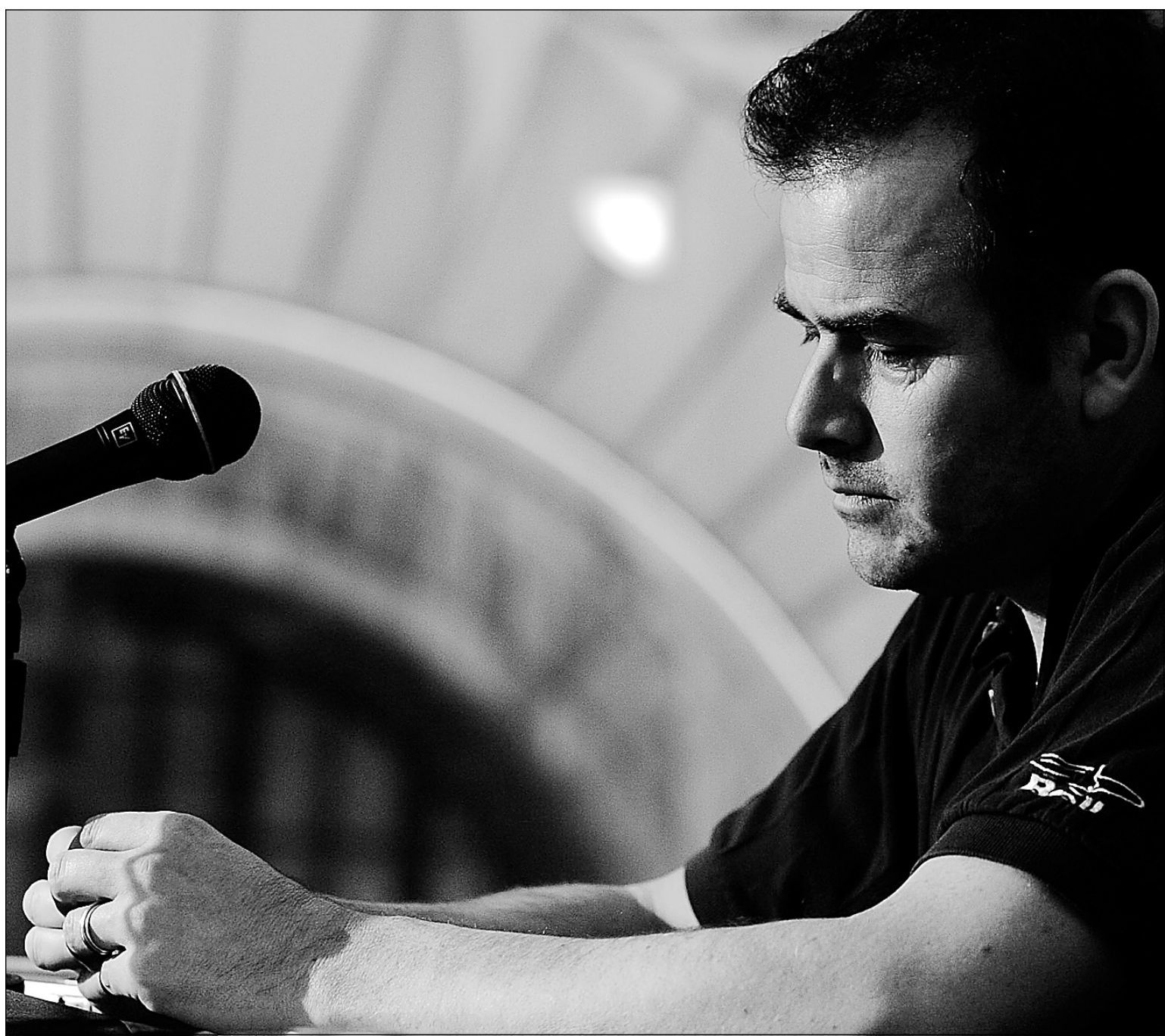


PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Depuis son élection en 1996, le grand chef de Kanesatake, James Gabriel, s'est donné pour mission de ramener l'ordre au sein de la communauté mohawke, déchirée par les luttes de factions. À la lumière des récents événements, il semble toutefois clair que les dissensions sont encore loin d'être chose du passé à Kanesatake.

James Gabriel

Du ranch à l'hôtel de ville

KARIM BENEISSAIEH

PORTRAIT

« **M**es deux p'tits gars ont eu la malchance de voir aux nouvelles notre maison brûler. Comment tu peux expliquer à des enfants de 5 et 3 ans ce qui se passe ? Pourquoi il y a du monde qui font sauter notre maison ? »

Jusque-là impassible, James Gabriel, le grand chef de Kanesatake, a failli essayer une arme hier après-midi devant la trentaine de journalistes entassés dans une salle de l'hôtel Intercontinental, à Montréal.

Il s'est rapidement ressaisi pour répéter le mantra qui le guide depuis son entrée en politique en 1995 : ramener l'ordre et la sécurité au sein de sa communauté éprouvée.

« On demande aux manifestants de ne pas mettre en danger la vie des membres de notre communauté. On ne s'en prend pas à notre population comme ça. »

Né à Kanesatake le 15 juillet 1966, James Gabriel a grandi sur une ferme avec sa mère d'origine britannique, son père mohawk et ses six frères et soeurs. Il est passé de l'école primaire de Saint-Eustache à l'école secondaire de Deux-Montagnes, finissant ses études au cégep Vanier.

Il s'est fait un point d'honneur d'assurer la sécurité des quelque 1400 Mohawks qui vivent sur la réserve, déchirés par des luttes de factions.

Passionné par les chevaux, il se trouve un emploi dans une ferme d'élevage à Mirabel. C'est là qu'il travaille quand la crise d'Oka éclate, en août 1990.

« Ça été le pire moment de ma vie, le plus douloureux, le plus pénible, déclarait-il à *La Presse* en 2001. Ce qui m'a fait le plus mal, c'est le degré de haine que je sentais monter de la part d'un pays, le Canada, qui a pourtant la réputation d'être tolérant et pacifique. J'ai vraiment vu la face sombre et hideuse de la nature humaine pendant les événements. Je l'ai vue, des deux côtés de la barricade. »

Le successeur de Peltier

C'est d'ailleurs un des épisodes sombres de cette crise qui le poussera à se présenter à la tête de sa communauté. Fin août, le ranch et la maison d'un ami de James Gabriel, le vétérinaire et éleveur de chevaux Réjean Mongeon, sont saccagés par des Mohawks.

Le jeune James — il est alors âgé de 23 ans — est scandalisé par ce qu'a subi son ami non autochtone et lui promet de « faire le ménage » dans sa communauté.

Trois ans plus tard, il s'engage dans l'action politique.

En février 1996, il est élu grand chef en remplacement de Jerry Peltier, littéralement expulsé après avoir tenté de dissoudre le conseil de bande.

M. Gabriel a été réélu trois fois de suite, même si ses adversaires ont multiplié les manoeuvres et les requêtes devant les tribunaux pour le destituer.

La dernière fois, en décembre 2001, il avait été victime d'un putsch et remplacé par son vieux rival Steven Bonspille. La Cour fédérale a ordonné en mai 2002 la réintégration de M. Gabriel comme grand chef.

À l'extérieur de Kanesatake, il est considéré comme un leader modéré dont une des premières missions a été de « rétablir les ponts avec les Blancs ».

Il s'est également fait un point d'honneur d'assurer la sécurité des quelque 1400 Mohawks qui vivent sur la réserve, déchirés par des luttes de factions depuis des décennies.

« Les gens vont réapprendre à se parler sans craindre de représailles », promettait-il au lendemain de son élection comme grand chef intérimaire.

Les deux faits marquants de son règne : l'instauration d'une police autochtone en remplacement de la Sûreté du Québec dès 1996 et la signature, en juin 2000, d'une entente avec le gouvernement fédéral.

Cet accord donnait aux Mohawks de Kanesatake la pleine juridiction sur 958 hectares de terres et leur permettait de décréter leurs propres lois, sans l'intervention du ministère des Affaires indiennes, à Ottawa.

Autre illustration des tensions qui animent toujours la communauté, le référendum tenu en octobre 2000 sur l'entente a été des plus serrés.

Il n'a été approuvé qu'avec une majorité de deux voix, par 239 électeurs contre 237.

LES ACTEURS DE LA CRISE

JAMES GABRIEL

Grand chef du conseil de bande depuis 1996, élu à la suite du départ de Jerry Peltier. Son image rassurante et son approche pragmatique des problèmes sociaux et politiques de Kanesatake a eu l'effet d'un baume dans sa communauté, après les cinq années de règne chaotique de son prédécesseur.

SES PARTISANS

Clarence Simon est un des personnages les plus connus de Kanesatake. Il fut brièvement grand chef de Kanesatake en 1989-1990, avant d'être délogé par les « mères de clan » en faveur de George Martin. Réélu de façon ininterrompue sous les conseils des deux grands chefs Jerry Peltier et James Gabriel.

Doreen Canatonquin a été élue en 2003 à la suite du décès de Crawford Gabriel, un opposant de James Gabriel. Son élection par 14 voix de majorité sur la candidate des trois dissidents, en juillet dernier, a permis de rétablir l'égalité 3 à 3 entre les opposants et les partisans du grand chef James Gabriel.

Marie Chéné, réélue aussi à plusieurs reprises depuis 1991, est le troisième pilier du chef Gabriel.

SES OPPOSANTS

John Harding, responsable des finances, est le principal porte-parole des chefs dissidents du conseil de bande. Il a toujours été un opposant de James Gabriel, même si on sait peu de choses sur cette inimitié.

Steven Bonspille, qui n'a pas 30 ans, et **Pearl Bonspille**, longtemps identifiée aux traditionalistes, qui s'opposaient féroce à l'autorité des *Warriors* de Kahnawake, sont les deux autres chefs opposés à James Gabriel. Ils bénéficient tous deux d'appuis importants et ont été reportés dans leurs fonctions quatre fois depuis 1996.

LES POLICIERS

Terry Cross était chef du service de police local jusqu'à la semaine dernière, quand James Gabriel l'a congédié. Résidant de Kanesatake, frère du coloré sympathisant des *Warriors* Ronald Cross (devenu célèbre malgré lui durant la crise de 1990 sous le surnom de Lasagne), l'ex-chef de police n'avait pas la confiance du grand chef, qui le considérait trop « mou », et surtout incapable de mener à terme le « nettoyage » que souhaite faire James Gabriel.

Terry Isaac, le nouveau chef de police désigné par le grand chef, est un indien Micmac, de Restigouche, en Gaspésie. Il a déjà assuré la direction de la police de Kanesatake par le passé. Policier expérimenté qui en a déjà vu bien d'autres — Restigouche n'est pas non plus un havre de paix — il est considéré comme un « dur de dur ».

KANESATAKE

Climat de peur « On dirait une guerre civile »

NATHAËLLE MORISSETTE

Depuis que la maison du grand chef James Gabriel a été incendiée, un climat de terreur règne sur le territoire de Kanesatake, si bien que certains Mohawks n'osent plus mettre le nez dehors une fois la nuit tombée.

« J'ai peur ! lance un ex-membre du conseil de bande de Kanesatake qui préfère garder l'anonymat pour des raisons de sécurité. Je ne sors plus dehors le soir et la nuit dernière, je n'ai presque pas dormi. »

Il explique que depuis la prise d'otage du poste de police de l'endroit par des dissidents, plus personne n'assure la protection de la population. « Si on se fait vandaliser, qui est-ce qu'on doit appeler ? »

Malgré tout, cet ex-membre estime que la majorité des Mohawks du territoire appuient leur grand chef dans sa décision de limoger le chef de police et d'engager des po-

« Je ne sors plus dehors le soir et la nuit dernière, je n'ai presque pas dormi. »

liciers provenant d'autres territoires autochtones. Selon lui, la présence de Terry Isaac Jr et de Larry Ross, engagés pour remplacer l'ancien chef de la police, Tracy Cross, va permettre de ramener l'ordre dans la communauté. Il estime que M. Cross a fermé les yeux sur beaucoup de choses et n'a rien fait pour contrer les problèmes engendrés par le crime organisé comme le trafic de drogue. « Beaucoup de gens pensent la même chose, mais ils n'osent pas le dire présentement car ils ont peur pour leur vie. »

Pour Raymond Gabriel, un Mohawk habitant sur le territoire et cousin de James Gabriel, ces affrontements ne riment à rien. Assis à la table de sa cuisine, il explique, d'un ton calme et posé, que la

meilleure façon de régler le problème c'est de dialoguer. « Je ne suis ni d'un côté ni de l'autre, tient-il à souligner. Tout ce que je sais, c'est que la majorité des gens de la communauté en ont assez de la violence. »

Même si les événements des derniers jours ne l'effraient pas, l'incendie qui a ravagé la maison et la voiture de James Gabriel lui a fait réaliser que l'heure était grave. « On dirait une guerre civile », commente son fils Éric.

Du côté du conseil de bande, l'une des membres, Marie Chéné, avoue elle aussi qu'il y a beaucoup d'inquiétude dans la population. « Plusieurs personnes n'osent plus quitter la maison, mentionne-t-elle. Avec toutes les barricades qui ont été érigées, certains craignent de ne pas pouvoir entrer chez eux s'ils sortent. Les trois écoles du territoire ont été fermées aujourd'hui (hier) et bien des gens ont décidé de ne pas se rendre au travail. »

Même si elle appuie son chef dans sa décision de faire le « ménage » au sein du corps policier, elle s'attendait à ce genre de réactions de la part des dissidents. Craint-elle pour sa sécurité ? « Lorsqu'on fait partie du conseil, on sait qu'on s'expose à certains dangers et ce n'est pas normal. C'est pourquoi les choses doivent changer sur le territoire en ce qui concerne la sécurité. »

Pour sa part, Yvan Patry, le maire d'Oka, la municipalité voisine, ne craint pas pour la sécurité des citoyens. « Tout ce que je veux, c'est que les pompiers et les ambulanciers puissent circuler sans problème, même s'il y a des barricades. »

Du côté de Kahnawake, un territoire mohawk situé au sud de Montréal, l'un des membres du conseil de bande, Keith Mayo, estime que la situation vécue à Kanesatake est très malheureuse. « Si le geste de James Gabriel consiste à contrer les problèmes de criminalité, je suis parfaitement d'accord avec lui. »



John Harding, un des chefs dissidents, ne s'éloignait pas de son manche de hache hier.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©



Les Warriors ont célébré leur « victoire » à l'extérieur du poste de police de Kanesatake, hier soir.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Une histoire de conflits

KARIM BENESEAIEH

Kanesatake, ce sont 958 hectares de terres habitées par quelque 1400 Mohawks qui profitent, depuis décembre 2000, d'une certaine autonomie qui leur permet notamment d'édicter leurs propres lois.

Mais ce n'est pas une réserve, plutôt ce qu'on désigne au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada comme des « terres réservées aux Indiens ». Ce statut flou, du moins jusqu'en 2000, a entraîné pendant des décennies « une incertitude considérable (...) au détriment de tous les résidents de la région, (...) qui a empêché les Mohawks de Kanesatake de gérer leurs terres et d'avoir droit de regard sur leur développement futur », note-t-on dans un document explicatif du MAINC.

Cette incertitude passée expliquerait en partie la crise actuelle, estime Jane Dickson-Gilmore, professeur à l'Université Carleton, à Ottawa, et spécialiste des questions autochtones. « On doit comprendre que vivre avec autant d'incertitude affecte les gens de façon significative. Kanesatake est une communauté qui a vécu un stress considérable pratiquement depuis sa création. »

Les premiers conflits médiatisés concernaient les droits de coupe des Mohawks dans les années 80, rappelle la spécialiste. « Ces problèmes entourant le développement économique ont une longue histoire à Kanesatake, c'a toujours été un point chaud en terme de conflits. »

Depuis décembre 1996, la sécurité publique a été transférée au service policier de Kanesatake. On reconnaît à ces agents l'autorité de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité sur le territoire. La Sûreté du Québec, elle, ne peut intervenir que sur la demande expresse du chef de police de la communauté autochtone.

Outre le territoire principal, Kanesatake comprend également un parc inhabité de 7896 hectares, la réserve de Doncaster, à 14 kilomètres au nord-est de Sainte-Agathe-des-Monts. Le nom signifierait « Au pied de la côte » et fait référence à l'emplacement qu'auraient occupé des Mohawks qui ont quitté Kahnawake pour s'installer au pied du mont Royal, sur un terrain appartenant aux sulpiciens.

Dès le 18^e siècle, on rapporte que des Mohawks partageaient l'actuel territoire de Kanesatake avec des Algonquins et des Nipissings.

SUITES DE LA UNE

De cinq à six récoltes de pot par année

ENJEU suite de la page A1

Des cultures hydroponiques capables de donner entre cinq et six récoltes de pot par année ont donc été installées dans des maisons privées, un peu partout sur le territoire autochtone, bien à l'abri des regards, et même des relevés de consommation d'électricité d'Hydro-Québec, parce qu'elles sont alimentées en énergie par des génératrices à gaz.

C'est à cela, et au régime d'intimidation et de terreur instauré par les « vigiles » et autres supporters des trafiquants de Kanesatake, que le grand chef James Gabriel voulait s'attaquer lorsqu'il a signé en secret, en novembre dernier, avec le solliciteur général du Canada, une nouvelle entente de financement destinée à augmenter le budget du service de police local et à lancer une série d'opérations majeures contre la criminalité qui ronge la communauté.

Et c'est en apprenant l'existence de cette entente que ses opposants ont mobilisé les troupes pour organiser des groupes de « vigiles » qui patrouillent depuis une semaine les routes, les franges et les moindres recoins de Kanesatake, à la recherche de tout indice d'activités suspectes.

Communiqué-surprise

Bien que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ait refusé de confirmer qu'elle préparait bel et bien un raid sur Kanesatake, toute la communauté mohawke était déjà bien au fait de cette possibilité. *La Presse* a obtenu un communiqué, daté du 7 janvier, et signé par les trois chefs dissidents du conseil élu de Kanesatake, Steve Bonspille, John Harding et Pearl Bonspille, annonçant à tout le village la descente des policiers fédéraux, « prévue » pour le 11 janvier, soit dimanche dernier.

Ce document, tout aussi surprenant que révélateur des tensions internes, dénonce avec virulence les agissements du grand chef, en affirmant que celui-ci veut éliminer la vingtaine de petits kiosques de vente de cigarettes artisanales non taxées qui bordent la route 344 et les autres voies de communication de la communauté.

Or, tant le chef Gabriel que le nouveau directeur du service de police locale qu'il a désigné, Terry Isaac, ont clairement réfuté ces affirmations hier. M. Isaac a indiqué, en conférence de presse, qu'il y avait « beaucoup de crime organisé » à Kanesatake, et que le grand chef l'a justement nommé pour enquêter sur le sujet.

« Nous sommes ici pour enquêter sur le crime organisé, a-t-il insisté. Il faut que ce soit clair pour tout le monde, nous ne sommes pas ici pour enquêter sur la cigarette. »

Pour sa part, M. Gabriel a déclaré qu'un « trafic excessif de stupéfiants » explique beaucoup de problèmes sociaux et économiques de la communauté.

« J'ai toujours dit qu'on a un problème de crime organisé chez nous, a affirmé M. Gabriel. J'ai toujours dit que les membres de la communauté impliqués dans ces réseaux sont sophistiqués, et très organisés. Ils ont des systèmes de communication assez avancés. La vente de tabac, chez nous, c'est un droit pour nous autres. Ça ne rentre même pas dans la question, les cabanes à tabac. Ça n'a jamais été un objectif que de faire une descente sur elles. C'était plutôt de ramener l'ordre à Kanesatake, et d'avoir un corps de police qui était là pour faire respecter les lois. »

« La dernière fois que la vente de cigarettes a chuté, a-t-il rappelé, les gens qui ont établi un réseau de distribution se sont virés de bord, et ont lancé un trafic de drogues. Je ne veux pas revoir une répétition de ce schéma qui s'est produit au milieu des années 90. On doit éviter ça à tout prix. »

« La dernière fois que la vente de cigarettes a chuté, a-t-il rappelé, les gens qui ont établi un réseau de distribution se sont virés de bord, et ont lancé un trafic de drogues. Je ne veux pas revoir une répétition de ce schéma qui s'est produit au milieu des années 90. On doit éviter ça à tout prix. »

Avec la collaboration de Judith Lachapelle et Karim Benessaïeh

Qu'advient-il du chef James Gabriel?

DÉNOUEMENT
suite de la page A1

selon des réactions obtenues par *La Presse*. En après-midi, le chef de police de Kanesatake, Terry Isaac, avait fermement affirmé que ses hommes et lui ne quitteraient pas leur poste, et ce, à la demande de la population.

En conférence de presse, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a indiqué avoir d'abord voulu régler le problème de la sécurité publique sur le territoire de Kanesatake avant de s'attaquer à la question du leadership au conseil de bande. Le gouvernement a accepté en ce sens la proposition des dissidents qui avaient réclamé l'intervention des policiers mohawks des autres réserves pour remplacer la cinquantaine de policiers autochtones venus de 19 autres nations pour prêter main-forte à leurs confrères de Kanesatake et leur nouveau chef de police, Terry Isaac.

Car c'est le remplacement du chef de police Tracy Cross par M. Isaac (ancien chef de police de Kanesatake

en 1998-1999) qui a soulevé la colère des dissidents. Sentant la tension monter sur le territoire, James Gabriel a demandé le week-end dernier l'appui d'une cinquantaine de policiers venus de 19 nations autochtones du Québec.

Le remplacement de Tracy Cross, de même que l'appel aux policiers extérieurs, n'ont pas été approuvés ni par le conseil de bande (trois des six chefs ont tout de même appuyé la démarche), ni par les cinq membres de la Commission de police de Kanesatake, affirment les dissidents. Ceux-ci se sont installés lundi en fin d'après-midi aux portes du poste de police mohawk et ont empêché les policiers de sortir pour aller patrouiller.

En conférence de presse en après-midi, Terry Isaac avait pourtant affirmé que ses hommes et lui ne quitteraient pas leur poste. « Nous avons beaucoup d'appuis dans la communauté. Les gens nous appellent pour nous supplier de rester, ils savent qu'il y a beaucoup de crime organisé dans la communauté. »

Terry Isaac, qui patrouillait à la réserve de Restigouche (Gaspésie) de-

puis son départ de Kanesatake en 1999, a répété qu'il avait été nommé par James Gabriel pour enquêter sur le crime organisé sur le territoire, et non pas simplement sur la vente de cigarettes. « Lorsque j'étais en poste, nous avons saisi pour huit millions de dollars en marijuana. Nous avons fait de cette communauté un endroit sécuritaire. Selon les appels que nous recevons, les gens ont peur et ils veulent que nous restions. » Qu'a saisi Tracy Cross pendant qu'il était chef de police ? « Rien », dit M. Isaac.

Mais les dissidents n'ont pas encore pardonné à Terry Isaac ainsi qu'à Larry Ross, son adjoint de l'époque qui vient également d'être réintégré, une intervention policière qui a gravement blessé le Mohawk Joseph David, membre des Warriors, à l'été 1999. MM. Isaac et Ross ont d'ailleurs été sanctionnés par un comité de déontologie policière à ce sujet l'été dernier.

L'enquête sur l'incendie lundi soir de la maison de James Gabriel sera menée par les policiers de Kahnawake, à la demande du ministre Chagnon. Conformément à l'entente, les Mohawks ont également levé toutes les barricades qu'ils avaient érigées sur les routes reliant Kanesatake aux villages voisins.

Reste à régler la question du leadership de James Gabriel, qui bénéficie de l'appui de trois des six chefs

qui forment son conseil de bande. Hier, deux des trois chefs dissidents l'ont accusé d'avoir abandonné la communauté en quittant le territoire lundi soir, avant que sa maison ne soit incendiée. « Nous, nous sommes ici pour dire que nous ne reconnaissons plus le grand chef James Gabriel parce qu'il n'est plus ici pour prendre les décisions avec les gens de Kanesatake », a déclaré Steven Bonspille.

« Je n'ai pas abandonné la communauté, je ne l'ai pas quittée, a répliqué en conférence de presse James Gabriel. Ma priorité, comme il se doit, c'est ma famille. Steven Bonspille devrait se mettre dans mes souliers et se demander comment il réagirait s'il voyait sa maison incendiée, sa vie et celle de ses enfants menacées. Il aurait fait la même chose. »

Le chef de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, a condamné les actions prises par les dissidents.

De son côté, le premier ministre Martin, de passage au Mexique, a dit espérer que la situation sera vite résolue. « Ce dossier est maintenant entre les mains des ministres des deux gouvernements (fédéral et provincial) », a-t-il commenté.

Avec la collaboration de Nicolas Bérubé et Karim Benessaïeh



Passionné des airs
Investisseur prudent

APPRIVOISEZ LE RISQUE

Le mordu des hauteurs a les pieds bien sur terre quant à ses placements.

Les obligations confèrent une certaine stabilité à un portefeuille de placements. Fidelity offre une gamme complète de fonds d'obligations qui peuvent ancrer un portefeuille diversifié.

Prenez le risque qui vous convient. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Un risque à votre mesure
APPELEZ VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENTS

www.fidelity.ca

Fidelity Investments®

LOTTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-01-13

02 04 05 11 12 17 24 25 26 28
34 35 37 41 43 47 51 57 60 70

Extra
Tirage du 2004-01-13

478 5976 NUMÉRO 816217

Si vous avez un problème de jeu... 1866 5052RU

3192949A

Veillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.

CRISE À KANESATAKE

ACTUALITÉS

Journée de siège

JUDITH LACHAPELLE

« Vous n'auriez pas une cigarette ? » Dans le poste de police de Kanésatake hier après-midi, après 24 heures de siège, il n'y avait non seulement plus rien à bouffer, mais également plus rien à fumer. Une situation plutôt ironique en territoire autochtone... Le policier a souri tristement à cette idée.

Cernés et affamés, la cinquantaine de policiers coincés dans le petit poste de police avaient tout le temps de faire connaissance. Ils sont venus de 19 communautés autochtones de tout le Québec pour cette mission spéciale à Kanésatake dont ils ignoraient les détails avant d'arriver en territoire mohawk. Même des Hurons de Wendake (à Québec), les ennemis historiques des Mohawks, étaient présents. Entassés dans les corridors et les bureaux, ou tentant de rattraper quelques minutes de sommeil en dormant sur le sol de la salle de réunion, ils affichaient tous un air résigné et persistaient à croire que la crise allait se dénouer pacifiquement.

« C'est plus dur pour nos familles, a dit un policier venu de l'est du Québec qui n'a pas voulu être identifié. Elles regardent la télévision, et sachant ce qui s'est passé en 1990... » Même le chef de police Isaac, si solide et déterminé en conférence de presse, a paru vulnérable à l'évocation de sa famille. « J'ai un garçon... », a-t-il confié

sans pouvoir terminer sa phrase, visiblement ébranlé.

Ils avaient beau être tous des autochtones, ils n'avaient rien à voir dans les affaires mohawks, ont plaidé les dissidents. « Rappelez-les à la maison ! » a exhorté en matinée le chef dissident John Harding, en s'adressant aux chefs des autres nations autochtones québécoises. Autour du feu de bois allumé dans le stationnement du poste, où une vingtaine de Mohawks sautillaient pour se garder au chaud, des voix ont approuvé bruyamment la demande de leur leader.

« Voyez les gens qui nous supportent, a dit Steven Bonspille, le deuxième des trois chefs dissidents, en désignant ses supporters qui comptaient quelques femmes et beaucoup d'hommes, surtout masqués. Ils protègent fièrement leur territoire contre l'invasion des policiers étrangers qui n'ont pas été appelés par notre commission de police ! »

« Ils se plaignent parce qu'ils n'ont pas eu de pizza », a grogné une femme en se frottant les mains près des braises. Il faut dire que lundi soir, seulement la moitié de la vingtaine de pizzas qui avaient été commandées par les policiers sont parvenues jusqu'au poste de police. Les grands gaillards ont été rationnés. Mais ils n'attiraient guère la pitié, autour du feu de bois. « Si on respectait nos droits, ça ne serait pas arrivé ! », a lancé une



PHOTO IVANOHO DEMERS, LA PRESSE

Cernés et affamés, la cinquantaine de policiers coincés dans le petit poste de police avaient tout le temps de faire connaissance.

femme.

« Qu'ils partent et tout rentrera dans l'ordre, a ajouté John Harding. Les Mohawks s'occupent des affaires mohawks. » L'idée que des policiers mohawks de Kahnawake et Akwesasne viennent assurer la relève a été bien accueillie par les dissidents. « Au moins, il s'agit de gens de notre peuple ! », a dit un homme.

« C'est la fin du règne de James Gabriel dans la communauté, c'est ce que veulent les gens de Kanésatake », a dit Steven Bonspille. « Nous sommes ici pour régler cette situation. Où sont les autres chefs ? Ils ont quitté le territoire en abandonnant les gens. Nous, nous som-

mes ici pour dire que nous ne reconnaissons plus le grand chef James Gabriel parce qu'il n'est plus ici pour prendre les décisions avec les gens de Kanésatake. »

« Le règne de terreur, a poursuivi John Harding en faisant référence aux propos du grand chef, c'est à cause de James Gabriel. On n'avait pas ces problèmes avant qu'il ne commence à prendre des décisions en secret. Là, c'est fini. »

James Gabriel, a raconté Steven Bonspille un peu plus tard près du feu, a voulu introduire des « valeurs qui ne sont pas autochtones » à Kanésatake. Comme quoi ? « Comme de la taxation. Certaines réglementations. Et même des ex-

propriations. Imaginez ! Exproprier des gens ici, sur leurs propres terres qui leur appartiennent ! »

« Nous recevons beaucoup de coups de fils de gens qui nous disent qu'ils sont avec nous », ont affirmé les chefs dissidents.

« Nous aussi », a dit le chef de police Isaac en conférence de presse. Des deux côtés, on affirme avoir l'appui de la majorité de la population. Qui a raison, qui a tort ?

« De toute façon, il y a des élections en juillet », a lancé un homme autour du feu. « Ah, juillet, a évoqué une femme en grelottant. Ça aurait été mieux si tout ça s'était passé par 30 degrés, non ? »

Soldes

Du 10 au 25 Janvier

Ouvert les dimanches 11 et 18 Janvier

Des prix exceptionnels sur les salons cuir et tissu, les grands et petits meubles, les chambres, les accessoires...

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR

ROCHE BOBOIS
PARIS

MONTRÉAL 505 AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY TEL (514) 350 9070
TORONTO 101 PARLIAMENT STREET TEL (416) 366 3273
www.roche-bobois.com

Soldes Actuels

TWIK, C'EST LA CHAMPIONNE DES TROUVAILLES MODE À PRIX PLUS QU'EXCEPTIONNELS

	<p>ÉPARGNEZ 69%</p> <p>CARDIGAN BLOCS ASYMÉTRIQUES</p> <p>Avec capuchon, tricot laine et acrylique</p> <p>29.⁹⁵ RÉG. 98.00</p>	<p>ÉPARGNEZ 82%</p> <p>PANTALONS TOUCHER SUÈDE</p> <p>Style cinq poches ou avec pli cousu avant</p> <p>9.⁹⁹ RÉG. 55.00</p>
		<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 68%</p> <p>CHEMISES VELOURS OU COTON</p> <p>Texture mille-raies, styles unis et carreaux</p> <p>9.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 32.00</p>
		<p>ÉPARGNEZ 59%</p> <p>LE TEE-SHIRT HOLOGRAMME FUTURISTE</p> <p>Coton stretch et filet, motif métallique</p> <p>9.⁹⁹ RÉG. 24.95</p>

Programme conjoint

Maîtrise en muséologie

Université de Montréal et Université du Québec à Montréal

- Assure une formation permettant de travailler dans une grande variété de musées (art, ethnologie, sciences), d'organismes ou de services culturels.
- Offre une connaissance approfondie du fonctionnement des musées et l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour y travailler.
- Entretient des collaborations étroites tant avec les musées étrangers qu'avec les musées canadiens et permet d'établir avec eux des relations privilégiées.
- Accueille des étudiants de formations de 1^{er} cycle diverses : biologie, histoire, histoire de l'art, économie, tourisme, arts plastiques, architecture, géographie, éducation, psychologie, ethnologie, droit, etc.
- Permet la poursuite d'études de troisième cycle dans une grande variété de programmes.
- Condition d'admission** : être titulaire d'un baccalauréat ou d'une formation jugée équivalente.
- Date limite de dépôt d'une demande d'admission pour l'automne 2004 : **1^{er} mars 2004.**

Pour information ou pour obtenir un formulaire d'admission

Université de Montréal : (514) 343-7351; télécopieur : (514) 343-2314
Courriel : museologie@fes.umontreal.ca
Web : www.fes.umontreal.ca/museologie

UQAM : (514) 987-8506; télécopieur : (514) 987-3243
Courriel : martel-beauchemin.francine@uqam.ca
Web : www.regis.uqam.ca

Université de Montréal

UQAM
Université du Québec à Montréal

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Patience recommandée par les principaux acteurs de la crise d'Oka

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le gouvernement Charest ferait mieux de prendre son mal en patience et d'éviter de forcer le jeu devant le problème survenu à Kanesatake, suggèrent deux des principaux acteurs du premier affrontement avec les Mohawks, à l'été 1990.

« Je ne recommanderais sûrement pas de foncer dans le tas pour vider la place », a dit sans détour Sam Elkas, qui était responsable de la Sécurité publique lors de la crise d'Oka en 1990. La présence de gens « qui n'observent pas nos lois » est constante sur les réserves, mais le gouvernement Charest doit « faire preuve de gros bon sens » et de doigté. Souvent, il s'agit davantage de luttes de pouvoir interne, qui n'ont rien à voir avec les relations

entre les autochtones et les Blancs, a précisé l'ancien politicien.

En 1998, les Mohawks de Kanesatake avaient dressé des barricades pendant 78 jours. Le pont Mercier, près de Kahnawake, avait été bloqué pendant quelques semaines et un agent de la SQ avait perdu la vie dans cette crise.

Selon Guy Chevrette, qui a été ministre des Affaires autochtones, et qui a eu à gérer une crise autochtone sous le PQ, « il faut prendre le temps de réfléchir » et ne pas écouter « les ténors qui disent qu'il faut aller vite et arriver au désastre ». Pour M. Chevrette, le chef Gabriel doit être impliqué dans toutes les négociations à venir pour assurer sa crédibilité comme élu.

Ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, John Parisella avait eu à gérer la crise de 1990,

alors que son patron venait d'apprendre qu'il était frappé par le cancer. Pour lui, le conflit qui fait rage actuellement n'a guère à voir avec celui d'il y a 13 ans. « Aujourd'hui, on fait face à des divergences internes chez les Mohawks, le problème de la contrebande n'a pas la même importance », d'observer M. Parisella.

Comme Sam Elkas, il croit que la pire chose à faire pour le gouvernement serait de précipiter les choses. « Il faut donner à la communauté le temps de régler ses problèmes, de discuter entre eux, avant de jouer du bras », recommande-t-il.

Selon Guy Chevrette, le gouvernement du Québec a tiré des leçons des affrontements de 1990. Ainsi, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, discute avec des élus et non avec les dissidents.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE © L'ex-ministre de la Sécurité publique sous le gouvernement Bourassa, Sam Elkas a eu à gérer la crise de 1990.

Une crise interne pour contrer la criminalité, croit Ghislain Picard

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – L'Assemblée des Premières nations pense que la crise à Kanesatake est interne et devra être réglée à l'interne. Se rappelant 1990, les leaders autochtones ne souhaitent surtout pas d'intervention policière extérieure.

Le chef régional de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador (APNQL), Ghislain Picard, croit que les policiers autochtones peuvent contrer eux-mêmes la criminalité florissante à l'intérieur des communautés, à Kanesatake ou ailleurs.

« Ils peuvent résoudre ces questions eux-mêmes ou avec l'aide de policiers d'autres communautés autochtones », a expliqué le chef Picard hier à Québec.

Depuis deux ans, les chefs autochtones du Québec réfléchissent davantage aux moyens de contrer la criminalité sur leurs territoires. Les autorités policières autochtones tentent d'ailleurs de multiplier les actions communes, comme c'était le cas à Kanesatake depuis le début de l'année.

Les activités criminelles ne sont

pas plus tolérées en territoire autochtone qu'ailleurs, souligne Ghislain Picard. Il dit vouloir détruire le mythe qui veut que les réserves autochtones représentent un paradis pour la criminalité.

« On veut faire obstacle à ça. Notre principale préoccupation est l'infiltration d'éléments criminels dans la communauté. Il faut les stopper », a-t-il dit à propos de Kanesatake, ajoutant qu'il n'était pas en mesure de préciser l'étendue du problème, mais reconnaissant que cela pouvait « exister au sein d'autres communautés ».

M. Picard a aussi condamné les agissements de ceux qui ont brûlé la maison du chef James Gabriel.

« Ce sont des choses qu'on ne peut pas tolérer », affirme-t-il.

Le chef de l'APNQL se dit prêt à intervenir comme médiateur si cela est souhaité par les diverses parties. Et si la présence de la SQ ou de la GRC n'est pas souhaitable, les interventions politiques de Québec et d'Ottawa sont bien vues.

« S'ils peuvent offrir des solutions pour un règlement pacifique, ils seront les bienvenus », a conclu le chef Picard.

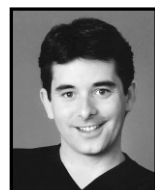
MAINTENANT OUVERT! LE SALON DE L'AUTO

Du 9 au 18 janvier 2004
Palais des congrès de Montréal

Berlines, compactes, familiales et utilitaires sport, toutes les catégories sont au rendez-vous!

- 650 nouveaux modèles, plus de 50 primeurs tous réunis au même endroit
- Des véhicules-concepts à admirer

Le plus grand choix pour magasiner, comparer, voir ou rêver!

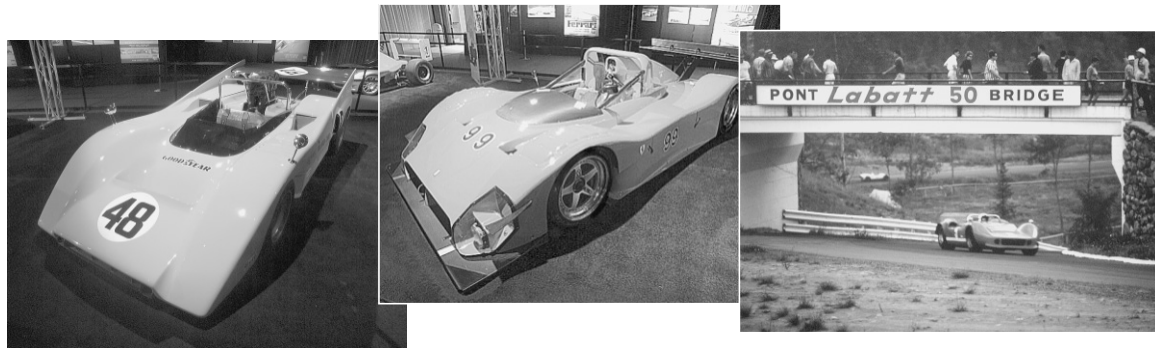


Bertrand Godin porte-parole



« Hommage au Circuit Mont-Tremblant »

Revivez 40 ans d'histoire sur la course automobile au Québec. Formule 1, voitures Can-Am et plusieurs souvenirs de cette belle époque vous attendent.



www.salonautomontreal.com

Prix d'entrée (taxes incluses)

Adultes	12 \$
Étudiants et 65 ans et plus (avec carte)	10 \$
Groupes (20 personnes et plus)	10 \$
Carte « Accès Montréal »	10 \$
Enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte)	4 \$
Enfants moins de 6 ans	Gratuit

Le métro vous conduit directement au Salon.



Place-d'Armes

Heures d'ouverture

Du vendredi 9 janvier
au samedi 17 janvier
10 h 00 à 22 h 00

Le dimanche 18 janvier
10 h 00 à 20 h 00

Tous les jours, la billetterie
fermera deux heures avant
la clôture du Salon.



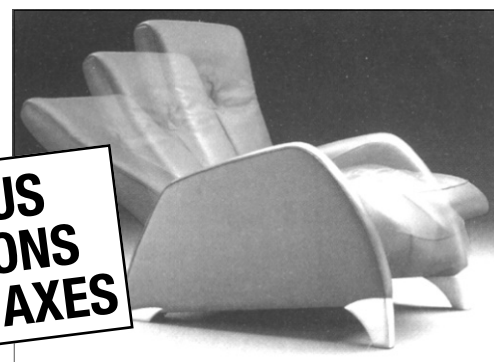
Service offert gratuitement
aux enfants de 2 à 10 ans.

Meubles Re.No s'éclate!

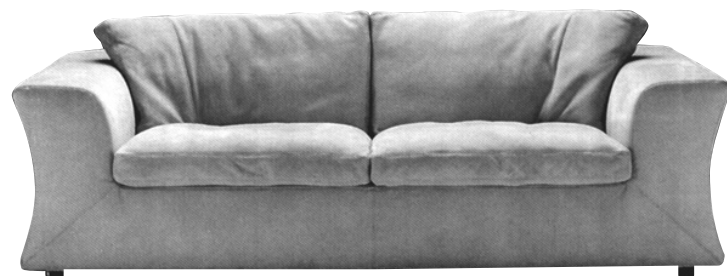
Jusqu'au 21 janvier 2004

Solde De **10 à 50 %** de rabais
sur articles sélectionnés

Le cuir ... à la portée de tous.



**NOUS
PAYONS
LES TAXES**



Meubles de salle à manger, chambre à coucher et salle de séjour
et articles de décoration fabriqués dans notre atelier dans les
nombreux cuirs et tissus exclusifs de la collection Re.No.



2673, rue Charlemagne, Montréal 255-3311
Extérieur 1 800 363-1515
(2 rues à l'ouest du Boul. Pie-IX)

vroum-VROUM



CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE... TOUTE L'ANNÉE.



Meilleure voiture économique 2004



Meilleur coupé sport/berline 2004
(moins de 35 000\$)



mazda 3 GX 2004

(Modèle GT GFX illustré)

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Antidémarrreur • Appui-tête avant et arrière
- Et plusieurs autres caractéristiques de série axées sur le plaisir de conduire

Achetez à partir de
16 195\$[†]

-OU-

Louez à partir de
199\$
par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 295\$

mazda 3 SPORT GS 2004

(Modèle GT illustré)

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage variable des soupapes • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Phares antibrouillards sport • Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Essuie-glace à balayage intermittent et à capteur de pluie • Glaces et portes à commande électrique et télédéverrouillage • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Système de gestion de l'espace de chargement

Achetez à partir de
20 185\$[†]

-OU-

Louez à partir de
245\$
par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 295\$



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GRANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

3197960A



Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

*Offres réservées aux particulières et portant sur les Mazda3 GX 2004 (modèle D4XS54A00) et Mazda3 Sport GS 2004 (modèle D5SD54A00) neuves. Frais de transport et préparation (975\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDRPM) en sus. †Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX 2004 (modèle D4XS54A00) et Mazda3 Sport GS 2004 (modèle D5SD54A00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 2 295\$ (Mazda3) et de 3 005\$ (Mazda3 Sport) exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédi Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 à 4 le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDRPM) en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Offres d'une durée limitée à compter du 14 janvier 2004.

Péréquation : les provinces devront attendre

STÉPHANE PAQUET

Réclamée à cor et à cri par les provinces, la réforme de la péréquation pourrait dépasser l'échéancier prévu de la fin mars, prolongeant d'autant l'incertitude décriée par les gouvernements provinciaux.

De passage à Montréal dans le cadre de ses consultations prébudgétaires, le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, n'a pu confirmer que la réforme serait en vigueur le 1^{er} avril, comme l'avait

promis Ottawa. « Je vais essayer », a dit le ministre Goodale.

En fait, Ottawa a déjà prévu une solution de rechange : si la réforme n'est pas prête à temps, le programme actuellement en vigueur sera prolongé. Une fois la réforme adoptée, celle-ci s'appliquerait « rétroactivement », a précisé le ministre Goodale, dans le cadre d'une conférence de presse suivant son discours devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le programme de péréquation fédéral

représente des transferts de quelque 10 milliards de dollars par année. À lui seul, le Québec en reçoit 4,5 pour 2003-04.

Les provinces réclament des changements qui feraient passer le montant total des sommes versées par Ottawa de 10 milliards à 13 milliards.

Au-delà des sommes en cause, les gouvernements provinciaux demandent une plus grande prévisibilité dans les sommes à recevoir. En reportant la réforme au-delà du

31 mars, Ottawa se trouverait à augmenter l'incertitude de finances publiques provinciales précaires.

De l'argent pour les municipalités

M. Goodale a par ailleurs mentionné qu'il « enverrait un signal » aux municipalités dans le prochain budget. Celles-ci réclament plus d'aide d'Ottawa pour faire face à des infrastructures vieillissantes.

La forme que ce « signal » prendra reste à déterminer, le ministre des Finances mentionnant trois op-

tions possibles : offrir une partie des revenus de la TPS aux villes, une partie de la taxe sur l'essence ou encore y aller avec un nouveau programme des infrastructures.

Cette aide aux municipalités passera toutefois après l'équilibre des finances publiques. Le ministre Goodale prévoit un surplus de 2,3 milliards au 31 mars. Compte tenu que 2 milliards sont déjà promis aux provinces pour la santé, ça lui laisse une marge de manoeuvre de 300 millions d'ici la fin de l'exercice financier.

Mackay renonce à la direction du Parti conservateur

GILLES TOUPIN

OTTAWA — En renonçant à briguer la direction du Parti conservateur du Canada (PCP), l'ex-chef du Parti progressiste-conservateur, Peter MacKay, laisse son ancienne formation sans aucun représentant dans la course à la direction du nouveau parti de la droite unifiée.

« J'ai sincèrement évalué la situation, a déclaré MacKay en conférence de presse, et j'en ai conclu que je vais passer mon tour cette fois-ci. »

Le jeune député néo-écossais a cependant précisé qu'il ne s'agis-

sait que d'un recul temporaire qui lui permettra dans un futur pas trop éloigné « de mieux avancer ». M. MacKay a affirmé qu'il ne renonçait pas à devenir un jour chef du Parti conservateur, mais qu'il fallait pour ce faire attendre le moment opportun.

M. MacKay, qui a été avec Stephen Harper l'un des grands artisans de la fusion du PPC et de l'Alliance canadienne, a estimé qu'il avait besoin « de faire le point » tout en annonçant qu'il sera candidat du PCC dans la nouvelle circonscription de Central Nova aux prochaines élections.

En fait, Peter MacKay a concédé hier que le Parti conservateur avait « beaucoup de pain sur la planche en vue de ces prochaines élections ». Même s'il affirme que Stephen Harper peut battre Paul Martin, le député de Pictou-Antigonish-Guysborough a sans doute calculé que son parti ne serait pas encore prêt au printemps pour infliger une défaite aux libéraux. Plus tôt que d'aller à l'abattoir en tant que chef, il aura décidé, en fin stratège, de laisser passer la vague libérale, d'économiser les efforts d'une course à la direction et

de resurgir lorsque le parti de Paul Martin sera confronté au défi énorme de remporter un cinquième mandat consécutif.

Peter MacKay a profité de l'occasion pour réaffirmer sa foi en la nouvelle formation politique. Interrogé à savoir si une victoire de l'ancien chef allianciste Stephen Harper à la direction du parti ne confirmerait pas la thèse d'une mainmise de l'Alliance canadienne sur le PPC, M. MacKay a répondu par la négative. « Stephen Harper est un conservateur », a-t-il tranché.

M. MacKay a par la suite com-

menté la décision, annoncée hier, du seul député conservateur du Québec, André Bachand, de la circonscription de Richmond-Arthabaska, de ne pas se joindre à la nouvelle formation politique et de mettre un terme à sa carrière politique. « J'ai souhaité bonne chance à M. Bachand, a dit Peter MacKay, et je l'ai assuré de mon amitié. »

Comme ses collègues Joe Clark, John Herron et Scott Brison, André Bachand a décidé de ne pas rejoindre le nouveau parti. Il siègera dorénavant comme indépendant aux Communes d'ici la fin de son mandat.

Pas de circulaire

Les Bougon
C'est aussi ça la vie!
ce soir 21 h
www.radio-canada.ca/bougon

Ici
Radio-Canada

Les gilets pare-balles de certains policiers de Montréal ne sont pas conformes aux normes

STÉPHANE PAQUET

Que les policiers de Montréal se le tiennent pour dit : certains gilets pare-balles ne sont pas conformes aux normes. Coût de remplacement : jusqu'à 250 000 \$.

Dans un communiqué interne transmis à l'ensemble des policiers de la ville, le Service de police et la Fraternité des policiers informent les agents que certains lots des gilets fournis aux policiers entre 1988 et 1998, ne correspondent pas à l'ensemble des normes exigées par le National Institute of Justice, le standard de

référence d'évaluation du SPVM.

Hier, ni le syndicat ni le Service de police ne pouvait dire clairement le nombre de gilets que le SPVM devrait remplacer. « De 100 à 500 personnes porteraient ce type de gilet, ce sont des chiffres qui sont possibles », a indiqué Bruno Pasquini, le commandant qui copréside le comité de santé et sécurité au travail. À 500 \$ pièce, la facture pourrait donc grimper à un quart de million.

En fait, le SPVM doit refaire ses inventaires avant de savoir le nombre de policiers qui portent un gilet non conforme. Le service

ignore quel policier porte quel type de gilet, d'où l'incertitude concernant le coût des mesures de remplacement. « On a des policiers qui ont reçu ces gilets, mais ils effectuent aujourd'hui des tâches administratives », a souligné M. Pasquini, ajoutant que la priorité sera donnée au remplacement des gilets des agents sur le terrain. « On demande aux policiers d'être plus vigilants », affirme pour sa part Robert Boulé, de la Fraternité des policiers, qui note toutefois que le communiqué envoyé à ses membres n'a pas provoqué de vent de panique.

La découverte des gilets pare-bal-

les non conformes s'est faite durant un test de routine effectué par la firme SNC TEC.

M. Boulé explique qu'avec un gilet pare-balles, un projectile ne doit pas pénétrer plus de 1,73 centimètre dans les nombreuses couches de kevlar. Même si les tests ont échoué, « ça ne veut pas dire que la balle atteindrait le corps du policier », précise-t-il. N'empêche, on ne peut courir de risques.

Personne n'a pu indiquer qui était le fournisseur des gilets qui seront remplacés et ne sont plus couverts par la garantie de cinq ans. Le SPVM devra donc assu-

mer le coût de leur remplacement.

L'inventaire des gilets pare-balles devrait être terminé d'ici deux semaines.

En attendant, les policiers peuvent toujours utiliser des gilets mis à la disposition de tous, plus lourds et plus gros. Ceux-ci sont habituellement utilisés dans des opérations jugées plus risquées.

Les gilets pare-balles non conformes sont ceux que les policiers portent sous leur chemise. Ils seront remplacés par des gilets de type « housse » qui se portent par-dessus la chemise. Un choix vers lequel le SPVM a décidé de s'orienter ces dernières années.

Procès des motards: la preuve est entendue

Le délateur Patrick Hénault raconte sa participation à une tentative de meurtre

ANDRÉ CÉDILOT

Avec la fin du contre-interrogatoire de l'ex-Bandidos Patrick Hénault, hier, le premier grand procès pour gangstérisme à se tenir devant un jury au Canada entre maintenant dans sa phase finale.

À leur 106^e journée depuis leur entrée en scène le 4 février 2003, les jurés — huit hommes et quatre femmes — ont esquissé un large sourire de satisfaction quand la Couronne a déclaré sa preuve close, et que les avocats des neuf accusés ont annoncé qu'ils n'entendaient pas présenter de témoins.

Avant d'en arriver à la phase ultime de leurs délibérations, les jurés devront entendre les plaidoiries des avocats. À elle seule, la Couronne entend prendre cinq jours pour faire la récapitulation de l'énorme dossier qu'elle a monté contre les membres des

Hells Angels Nomads et des Rockers de Montréal arrêtés à l'occasion de l'opération Printemps 2001.

Quant aux huit avocats de la défense, ils prévoient occuper le prétoire à tour de rôle pendant deux autres semaines. Le juge Pierre Béliveau fermera la marche avec ses directives en droit. Tout au long de ce processus, les jurés pourront référer à un « résumé de la preuve » qui leur sera exceptionnellement remis par écrit. Ces deux cahiers à anneaux totalisent 750 pages !

Si tout se déroule selon les prévisions, le juge pense que les jurés entreprendront leurs délibérations dans la semaine du 23 février. Ils auront à rendre 27 verdicts, les neuf accusés ayant à répondre chacun de trois chefs d'accusations : complots de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme.

Originellement, les neuf motards faisaient face à quatre inculpa-

tions, mais le ministère public a décidé, en début de semaine, de laisser tomber une seconde charge de trafic de stupéfiants. Celle-ci portait sur la période du 15 janvier 1995 au 13 mai 1997, tandis que celle toujours pendante est plus récente.

Les neuf accusés sont Sébastien Beauchamp, 29 ans, Richard Mayrand, 40 ans, Ronald Paulin, 46 ans, André Couture, 38 ans, Bruno Lefebvre, 34 ans, Luc Bordeleau, 42 ans, Sylvain Moreau, 35 ans, Éric Fournier, 33 ans, et Alain Dubois, 41 ans. Sauf ce dernier, qui profite d'une liberté sur cautionnement, ils sont tous incarcérés depuis le 28 mars 2001.

Durant le procès, le ministère public a fait entendre 146 témoins et déposé pas moins de 1383 pièces à conviction (vidéocassettes, photos, documents, dossards de motards, armes à feu, etc.). Certains policiers ayant été appelés à la barre à plus d'une re-

prise, c'est dire que les jurés ont été saisis de quelque 350 dépositions. Ils ont vu défiler huit agents sources et délateurs.

Le dernier témoin

Le tout dernier en lice, Patrick Hénault a déclaré, hier, durant son contre-interrogatoire, que les Rock Machine avaient projeté, à un certain moment, d'éliminer l'ancien policier Gaëtan Rivest. Proche des Hells Angels, Rivest devait être assassiné au palais de justice de Montréal. « Il y a eu des démarches en ce sens », a souligné l'ex-membre des Bandidos, sans plus de détails.

Hénault a par ailleurs reconnu être l'auteur de la tentative de meurtre contre le Hells Angel Steven Bertrand, le 19 mars 2002, dans un restaurant japonais, avenue Bernard, à Outremont. « On l'a vu par hasard. Il était assis près de la vitrine. Je suis allé chercher une arme, un autre des vêtements, puis on est revenu.

J'ai tiré six balles à travers la vitre », a-t-il raconté.

Quand il a été arrêté quelques mois plus tard, les policiers lui ont fait visionner une vidéocassette le montrant en train de se préparer à cette expédition punitive avec ses complices, André Désormeaux et Éric Nadeau. Il apprendra du même coup que ce dernier travaillait pour la police au moment de l'attentat. C'est ce qui explique que les enquêteurs aient été en possession du précieux film.

M^e François Bordeleau a tenté de boucler son contre-interrogatoire en questionnant le témoin sur ses possibles relations avec d'autres délateurs, mais la Couronne s'y est opposée en invoquant des raisons de sécurité. Le juge Béliveau a tout fait pour régler le litige, mais ses efforts sont restés vains.

Les jurés ont obtenu congé jusqu'au 2 février. Commenceront alors les plaidoiries de la Couronne.

Louez une A4 1.8 T 2004 CVT

pour
399\$
par mois*



La chasse aux virages en épingle est ouverte.

Suivre, jamais.

Moteur turbocompressé de 170 ch • Boîte de vitesses multitronic^{MC} CVT avec traction avant FrontTrak^{MD}, pour l'aisance d'une automatique et la performance d'une manuelle • Suspension arrière entièrement indépendante, pour plus de confort sur la route

Programme de stabilisation électronique (ESP^{MD}), pour une tenue de route plus dynamique • Coussins gonflables Sideguard^{MC} pour la tête*

Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km**

JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DES CONDUCTEURS AUDI - LE 1ER FÉVRIER À JAY PEAK
Journée de ski gratuite*** à Jay Peak pour tous les conducteurs de Audi

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Auto Strasse Inc.
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 748-6961
www.autostrasse.com

Les Automobiles Populair
5441, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 274-5471
www.populair.qc.ca

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

3196706A

*Les coussins gonflables agissent comme système de retenue supplémentaire seulement et ne se déploieront pas lors de tous les accidents. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place à l'arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. **Taux de location fermé offert par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 36 mois au taux annuel de 3,60%, avec acompte de 5 289 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 450 \$, première mensualité de 399 \$. Obligation totale découlant du bail : 14 363,64 \$. Montant dû au début du bail : 6 737,99 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 1.8 T CVT berline 2004 de 34 885 \$, incluant la boîte de vitesses variable continue multitronic. Autres options en sus. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, assurances et frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers) et frais de transport de 600 \$ en sus. Livraison avant le 3 février 2004. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « multitronic », « FrontTrak » et « Sideguard » sont des marques de commerce de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. « ESP » est une marque déposée de DaimlerChrysler AG. ©Audi Canada 2004. ***Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez notre site Internet, à l'adresse audicanada.ca. ****Un billet de remontée mécanique gratuit par voiture.

MONTRÉAL PLUS

L'échangeur des Pins fera place à un nouveau carrefour

FRANÇOIS CARDINAL

L'échangeur des Pins accueillera bientôt les pics de démolition. La Ville de Montréal dévoilera aujourd'hui les plans d'un nouveau carrefour en surface qui vise à remplacer d'ici 2006 l'actuel enchevêtrement autoroutier par trois intersections distinctes, de nouveaux espaces verts ainsi qu'une ligne de tramway.

La Presse a mis la main hier sur le scénario — dit 1A — de réaménagement du carrefour des avenues du Parc et des Pins qui doit recevoir ce matin la bénédiction du comité exécutif. Préféré à une vingtaine d'autres analysés au cours des dernières années, ce projet doit permettre une plus grande fluidité de la circulation ainsi qu'un meilleur accès à la montagne pour les piétons.

À 13h aujourd'hui, le responsable du transport au comité exécutif, Claude Dauphin, rendra publics les détails de ce projet d'envergure en compagnie de deux représentants de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Michel Prescott et Helen Fotopulos. Il précisera du coup que des études complémentaires devront être réalisées pour peaufiner certains détails du plan.

Imaginé principalement par le designer urbain Peter Soland (Ate-

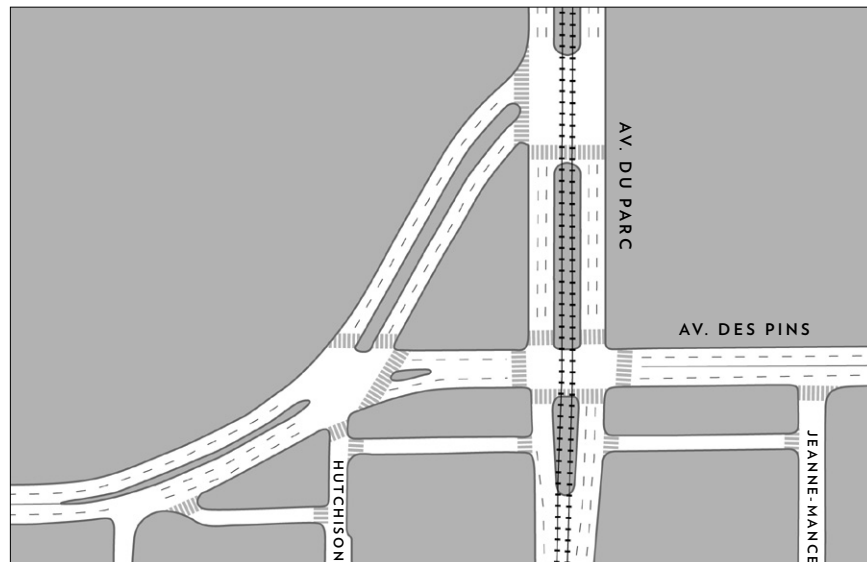
lier Urban Soland), mais aussi par le consortium Axor-Séguin et la Ville de Montréal, le projet vise le remplacement de l'échangeur à deux étages par une intersection principale entièrement en surface au croisement des deux avenues. Cette géométrie sans viaducs rétablira une continuité entre les quartiers et le parc du Mont-Royal.

Étant donné l'importance de la circulation, deux autres carrefours seront aménagés, l'un à quelques dizaines de mètres au nord, et l'autre à l'ouest, à la hauteur de la rue Hutchison. Jusqu'à 6000 véhicules à l'heure empruntent quotidiennement ce croisement routier qui constitue actuellement un dangereux goulet d'étranglement.

Aussi, entre les deux nouvelles intersections, la bretelle qui longe actuellement le mont Royal sera doublée de deux voies à contresens qui permettront aux véhicules roulant sur l'avenue des Pins en direction est d'atteindre l'avenue du Parc sans emprunter le principal.

Tramway moderne

Soulignons que le réaménagement en question prévoit également l'implantation d'une ligne de tramway moderne sur l'axe de l'avenue du Parc. Un terre-plein séparant en deux l'avenue pourrait ainsi accueillir éventuellement un « système léger sur rail ». L'Agence



À quelques détails près, voici le plan de réaménagement du carrefour du Parc et des Pins qui sera dévoilé cet après-midi par l'administration Tremblay-Zampino. L'actuel échangeur serait démoli au profit d'un carrefour entièrement en surface.

métropolitaine de transport (AMT) attend d'ailleurs les conclusions d'une étude de faisabilité et d'opportunité à ce sujet d'ici le printemps prochain.

Selon des documents de la division ponts et tunnels de la Ville, les travaux de démolition pourraient débuter aussi rapidement qu'à la fin de l'été afin d'être ter-

minés pour la mi-novembre 2005.

On compte élaborer une séquence de démolition et de construction partielles afin de ne jamais diminuer de façon significative la circulation.

La disparition de ce « spaghetti routier » permettra de récupérer une superficie appréciable de terrain tant par la démolition des

bretelles de l'échangeur que par celle de deux ou trois bâtiments situés de part et d'autre de l'avenue du Parc, tout juste au sud de l'avenue des Pins.

Ces terrains seront utilisés à deux fins. On souhaite en récupérer une bonne partie au parc du Mont-Royal en les transformant en espaces verts. On envisage aussi de consolider la façade sur l'avenue des Pins en construisant des immeubles pouvant contenir jusqu'à 120 logements. Tout cela doit encore être discuté.

La CDEC Centre-Sud—Plateau-Mont-Royal, qui représentait les citoyens sur le comité interservices qui a étudié le projet, se réjouit du choix du scénario. « Pour nous, ce qui était clair, c'est qu'on ne voulait plus de spaghetti routier, a rappelé hier Marise Guindon, agente de développement. On voulait aussi mieux intégrer le secteur Milton-Parc et le Plateau. En ce sens, c'est mieux.

Le réaménagement de l'échangeur, qui est dans l'air depuis plusieurs décennies, est devenu une nécessité en raison de son état de décomposition avancée. En effet, au cours des dernières semaines, la Ville a dû ramasser les fragments de béton qui se détachent de l'infrastructure. En quatre jours, huit tonnes de fragments ont été ainsi arrachées.

Accident mortel à Vaudreuil-Dorion



Un accident impliquant une dépanneuse, une fourgonnette et une automobile, a fait un mort et deux blessés vers 11h30 hier sur l'autoroute 40 Ouest, à Vaudreuil-Dorion. La collision mortelle est survenue au kilomètre 35 de l'autoroute au moment où une dépanneuse s'apprêtait à remorquer une automobile enlisée dans le terre-plein central à la suite d'une embardée. La dépanneuse était immobilisée sur l'accotement de la voie gauche de l'autoroute, en attendant le remorquage, quand une fourgonnette l'a percutée par l'arrière. Sous la violence de l'impact, le conducteur de la fourgonnette, un Montréalais de 23 ans, a été tué tandis que le conducteur de la dépanneuse et l'automobiliste en panne ont été légèrement blessés. Un tronçon de l'autoroute a été fermé pendant plus de deux heures.

PHOTO SYLVAIN RYAN, COLLABORATION SPECIALE

Séropositifs, ils reprochent à Procréa de les avoir laissé tomber

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un couple de séropositifs, à qui le Centre de fertilité Procréa a refusé l'insémination artificielle, accuse l'organisme de fausses représentations et de discrimination.

À en croire une poursuite déposée en Cour supérieure par les deux résidents de Chambly, Procréa avait pourtant promis de les aider à concevoir un enfant en toute connaissance de cause, allant jusqu'à leur dire que, s'ils prenaient les précautions requises, leur bébé courrait seulement 2% de risque d'être contaminé au VIH. Au cours de l'an 2000, l'organisme et son médecin

auraient ensuite empoché 10 590 \$ avant de faire volte-face, le 18 janvier 2001, sous prétexte que le comité d'éthique était contre l'intervention.

La future mère, qui dit avoir alors sombré dans la dépression, affirme qu'elle était pourtant suivie par des médecins de l'hôpital Sainte-Justine spécialisés dans l'accouchement des femmes séropositives. Son conjoint et elle se seraient par ailleurs docilement soumis à une batterie de tests à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et au Centre universitaire de santé de l'Estrie.

« (Nous désirions) profondément un deuxième enfant, et ce désir

s'est amplifié tout au long de la démarche », précise le couple déçu, qui dit avoir été atterré par le refus de Procréa, avoir perdu le goût de la vie et avoir finalement éclaté.

« (Nous nous sommes) séparés, l'épreuve étant trop difficile », indique en effet leur poursuite du 9 janvier, par laquelle ils réclament près de 100 000 \$.

Le couple veut évidemment être compensé pour ses tourments. Il veut aussi récupérer l'argent qu'il a déboursé pour passer des tests, puis pour être suivi par Procréa et enfin pour acheter plusieurs biens au bébé dont il rêvait.

L'EXPRESS DU MATIN

Trois incendies, une main

Les trois véhicules incendiés en l'espace de 30 minutes, tôt hier matin à Montréal, seraient l'oeuvre d'une main criminelle. C'est du moins la thèse retenue par les enquêteurs de la division des incendies criminels du SPVM. Les incendies sont survenus entre 6h15 et 6h45 dans des ruelles situées dans le quadrilatère formé par les rues Chambord, de Lanaudière, Gilford et l'avenue Laurier, dans le quartier Plateau Mont-Royal. Les automobiles, qui étaient garées à l'arrière des résidences de leur propriétaire, sont une Audi A4 2003, une Toyota Rav-4 2001 et une Chrysler Cherokee 1993. Les policiers et pompiers ont découvert un contenant vide d'accélérateur abandonné près de l'une des automobiles en flammes. Les véhicules ont été remorqués à la fourrière pour des expertises.

Grève illégale

Une ultime séance de médiation est prévue, ce matin, entre le syndicat des enseignants de la polyvalente Saint-Jérôme et la commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Le 30 septembre, les professeurs de cette école secondaire ont tenu une grève illégale. Alléguant que les services éducatifs auxquels avaient droit les élèves ont été perturbés, la commission scolaire demande réparation. Si la rencontre échoue, les deux parties seront convoquées dès cet après-midi en audience publique par le Conseil des services essentiels. Marie Allard

Vives réactions

Le Conseil communautaire Côte-des-Neiges—Snowdon s'oppose à l'octroi de nouveaux appareils de loterie vidéo aux hippodromes, notamment celui de Montréal. Pour le groupe, le terrain de l'Hippodrome est « gaspillé » par l'industrie des courses de chevaux. Le conseil souhaiterait que cet espace serve à d'autres fins, notamment à la construction de logements sociaux. Dans son plan de relance, la Société nationale du cheval de course, la SONACC, demande que Québec quintuple le nombre de vidéopokers dans les hippodromes, pour faire passer leur nombre de 430 à 2000.

Explosion

Une explosion mineure est survenue en fin d'après-midi hier au 3800, rue Notre-Dame Ouest, chez Placements Sergakis. Un employé a été légèrement blessé aux mains et à la figure lorsqu'une boîte qu'il manipulait a sauté pour une raison encore inconnue. Les lieux ont été évacués et les policiers ont tenté de déterminer la nature de l'explosion, gros pétard, mélange de substances incompatibles ou carrément volonté criminelle.

Rappel de Chrysler

Chrysler, filiale de DaimlerChrysler, a annoncé hier le rappel de près de trois millions de voiture pour vérifier des leviers de vitesse risquant de quitter la position « parking » par inadvertance. Les véhicules concernés sont les Chrysler Cirrus, Dodge Stratus, Plymouth Breeze de 1995 à 1999, les Sebring convertibles de 1996 à 1999 et les Chrysler 300M, Chrysler Concorde, Chrysler LHS, Dodge Intrepid et Eagle Vision de 1993 à 1999, précise le constructeur automobile. Si les leviers de changement de vitesse au plancher des voitures étaient poussés avec une « force excessive » et que la clé était en dehors de l'allumage, le système d'enclenchement de la position « parking » pourrait devenir inopérant, précise Chrysler. Les leviers pourraient alors rester en position « neutre » lorsque les véhicules sont garés, avec le risque qu'ils se mettent à rouler sans personne au volant, a expliqué la porte-parole du groupe Angela Spencer Ford. Elle a précisé que 127 accidents ayant fait un mort et 17 blessés étaient peut-être liés au problème.

Les contraventions payées par Internet

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les Montréalais pourront payer leurs contraventions en quelques clics sur leur ordinateur d'ici la fin de l'année, ce qui en fera la première expérience du genre à la Ville de Montréal où le courrier postal et le recours aux institutions financières demeurent largement utilisés par la population.

Toutes les contraventions pour des infractions au Code de la sécurité routière de même que les contraventions de stationnement pourront être payées par Internet d'ici la fin de 2004, indique la porte-parole de la Ville, Marianne Aubert. La contestation de ces avis d'infraction devra toutefois se faire encore par la poste.

Il reste néanmoins certains types de papillons qui ne pourront pas être payés par Internet, les contraventions pour le bruit, par exemple. Selon la porte-parole de la Ville, 80 % des contraventions seront bientôt payables en passant par le site Inter-

net de la Ville de Montréal.

En 2003, les automobilistes ont récolté 1,4 million de contraventions à Montréal. L'administration municipale estime que le nouveau service sera utilisé par environ 150 000 personnes. Présentement, seulement les professionnels de l'immobilier peuvent utiliser un site Internet payant pour consulter le rôle d'évaluation à la Ville de Montréal.

L'administration municipale profite de l'installation d'un nouveau système de gestion interne des contraventions pour offrir aux citoyens d'utiliser Internet. Au total, ce projet coûte 450 000 \$ dont 50 000 \$ pour offrir le paiement par Internet. « On s'attend à ce que les bénéfices soient supérieurs à l'implantation », explique Mme Aubert. C'est que moins la Ville fait affaire avec les institutions financières, moins les frais sont importants.

Les moyens traditionnels pour acquitter une contravention resteront en vigueur malgré cette innovation.

DÉNEIGEMENT RETARDÉ

Les cols bleus « soupçonnés »

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, Michael Applebaum, soupçonne les cols bleus d'avoir volontairement ralenti leur rythme de travail au cours des tempêtes de neige survenues à la fin de l'année 2003.

À Montréal, il est tombé un peu plus de 60 cm de neige lors de deux tempêtes peu avant Noël, ce qui avait rapidement submergé les employés affectés au déneigement. Selon M. Applebaum, les cols bleus de son arrondissement ont effectué seulement les trois quarts du travail habituel. Selon lui, les entreprises privées ont réalisé leurs tâches dans les temps prévus, tandis que les cols bleus ont traîné la patte. « Dans le passé, les cols bleus étaient capables d'aller plus vite que les sous-traitants, mais ce n'est pas le cas cette année. »

M. Applebaum estime que la lenteur des cols bleus explique en partie pourquoi les rues sont restées enne-

gées plus longtemps dans son arrondissement. Cette situation a aussi prolongé inutilement les interdictions de stationnement dans certaines rues, selon lui. L'arrondissement a aussi eu davantage de bris mécaniques des véhicules utilisés pour le déneigement, note le maire de l'arrondissement.

Même s'il reconnaît que l'équipement est âgé, M. Applebaum s'interroge sur le comportement des employés municipaux. « C'est facile de briser nos équipements si vous conduisez de façon agressive. »

Durant les Fêtes, M. Applebaum a fait part de ses doléances à de plus hautes instances en espérant dénoncer cette situation. On a toutefois refusé cette proposition. « Ils m'ont dit que si on disait ça, ils (les cols bleus) allaient retarder les travaux encore plus », raconte-t-il.

La porte-parole du maire Gérald Tremblay, Christiane Miville-Deschênes, précise que des vérifications ont été faites, mais qu'il fallait blâmer

les chutes de neige extraordinaires plutôt que les employés. « Il n'y avait pas de différence entre les rues données à des entrepreneurs privés par rapport à des rues données à des cols bleus », affirme-t-elle à propos du déneigement.

L'attaché politique du président du syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, André Lepage, précise qu'il n'y a pas de moyen de pression de la part des syndiqués. Il qualifie les affirmations de M. Applebaum de « faciles » et il considère que les bris d'équipement expliquent probablement le ralentissement du travail des employés.

Les négociations entre la Ville et le syndicat ont cessé depuis qu'un différend sur une entente de principe les a fait éclater. L'administration municipale mise maintenant sur une entente conclue devant un arbitre, ce qui se fera d'ici septembre prochain. Les cols bleus ont d'ailleurs repris hier soir leurs manifestations pour exiger une reprise des discussions.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offres de location au détail valables sur les modèles Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA), Corolla 2004 (KR32EM AA) et Camry LE 2004 (BE32KP AA) neuves en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Corolla, Matrix, Camry, Solara, Celica et Avalon 2004, pour des termes de location de 48 mois (Echo 2004, moins de 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois pour l'Echo 2004) sera accordé. Première et deuxième mensualités de 0 \$ sur tous les modèles RAV4, Highlander, 4Runner, Sienna, Tacoma, Tundra et Sequoia 2004 neuves en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2004 neuves en stock à la location, à l'exception de la Prius 2004, Corolla 2004 et Matrix 2004 et de 10 \$ (Camry LE 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. • Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois pour l'Echo 2004), pour les modèles Corolla, Matrix, Camry, Solara, Celica et Avalon 2004 neuves en stock à l'achat équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, pour les modèles RAV4, Highlander, 4Runner, Sienna, Tacoma, Tundra et Sequoia 2004 neuves en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, les frais de location et les taxes sont en sus. • Prix Accès pour les modèles Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA), Corolla 2004 (KR32EM AA) et Camry LE 2004 (BE32KP AA) neuves en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur jusqu'au 2 février 2004 et sont établis par les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1-888-Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 février 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

2004

VOITURES À LA LOCATION
1^{re} MENSUALITÉ
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0 \$

OU CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 1 MENSUALITÉ DE LOCATION**
 SUR TOUTES LES VOITURES 2004 EN STOCK

CAMIONS À LA LOCATION
1^{re} ET 2^e MENSUALITÉS
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0 \$

OU CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 2 MENSUALITÉS DE LOCATION**
 SUR TOUS LES CAMIONS 2004 EN STOCK

AVANTAGES NUMÉRIQUES



ECHO HATCHBACK CE 2004

179 \$
 par mois/location 60 mois*
 Transport et préparation inclus
 Comptant de 107 \$
 Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix ACCÈS
 À partir de **12 968 \$***



MATRIX 2004

209 \$
 par mois/location 48 mois*
 Transport et préparation inclus
 Comptant de 2429 \$
 Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix ACCÈS
 À partir de **16 731 \$***



COROLLA 2004

199 \$
 par mois/location 48 mois*
 Transport et préparation inclus
 Comptant de 2 024 \$
 Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix ACCÈS
 À partir de **15 391 \$***



CAMRY LE 2004

299 \$
 par mois/location 48 mois*
 Transport et préparation inclus
 Comptant de 3 637 \$
 Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix ACCÈS
 À partir de **24 753 \$***



Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

SUITES DE LA UNE

Hydro-Québec suggère de réduire le chauffage de deux degrés

FROID suite de la page A1

Un appel semblable avait été lancé durant la vague de froid la semaine dernière, mais là encore, il s'agissait d'une première depuis la crise du verglas.

« La semaine dernière, les gens ont très bien répondu, on a eu un gain d'à peu près 500 mégawatts », indique Sylvie Tremblay.

De 6 h à 9 h ce matin, demain et vendredi, de 17 h à 19 h ce soir et de 17 h à 20 h demain, Hydro-Québec suggère de réduire le chauffage de deux degrés, de n'utiliser que l'éclairage essentiel, de restreindre la consommation d'eau chaude et de remettre à plus tard la brassée de lavage et de séchage à la machine, ainsi que le

démarrage du lave-vaisselle.

De son côté, la société d'État réduira le chauffage et l'éclairage dans tous ses locaux au Québec.

Pour répondre à la demande québécoise, Hydro prévoit importer 1500 mégawatts, en majorité des États-Unis. Elle devra aussi acheter de l'électricité à ses voisins du Sud pour alimenter le Vermont, à qui elle s'est engagée à fournir près de 500 mégawatts. Une opération pas très profitable, admet Sylvie Tremblay. « C'est sûr que c'est un peu problématique, mais l'important, c'est qu'on ne pénalise pas les Québécois », dit-elle.

Par ailleurs, le réseau de transport n'est pas aussi fiable qu'il le devrait, car Hydro n'a pas

encore terminé les travaux sur la ligne Micoua-Laurentides en provenance de Manic-Outardes.

Pour le fournisseur d'électricité, la situation est d'autant plus délicate que même en dehors des périodes de froid intense, la demande québécoise a augmenté de 5,6 % depuis l'an dernier. Environ 80 000 nouveaux abonnés résidentiels se sont d'ailleurs raccordés à son réseau depuis deux ans.

Pire ailleurs

Vous trouvez qu'il fait froid ce matin ? Selon les prévisions d'Environnement Canada, le mercure frise les -33 au Lac-Saint-Jean alors qu'à Baker Lake, au Nunavut, il se terre à 42 degrés au-des-

sous de zéro. On y prévoit un soleil radieux... qui se lèvera à 10 h et se couchera à 15 h !

Il faudra tout de même s'emmitoufler à Montréal puisque, avec des vents de 20 kilomètres à l'heure, la peau exposée ressent un froid de -40 et gèle en aussi peu de temps que de six à 10 minutes. La direction de la santé publique recommande de bien se couvrir la tête, par où s'échappe jusqu'à 30 % de la chaleur corporelle, les oreilles, les mains et de respirer à travers un foulard.

Les urgences des hôpitaux étaient très occupées hier, comme à l'habitude en cette saison, notamment à cause des rhumes, des pneumonies et de l'asthme. À l'hôpital Notre-Dame, parmi les

87 patients qui attendaient sur des civières hier matin (deux fois la capacité d'accueil), on en dénombrerait 29 atteints de maladies pulmo-obstructives.

Comme la semaine dernière, la Société de transport de Montréal tolérera les sans-abri dans ses stations de métro.

De son côté, CAA-Québec s'attend à recevoir de 10 000 à 12 000 appels durant la journée et à y répondre en 55 minutes en moyenne.

Un froid sibérien, dites-vous ? Cette fois, l'expression est bien en deçà de notre réalité : à Vladivostok, il fait doux, soit -11 degrés ce matin, et le mercure ne devrait pas descendre au-dessous de -20 au cours des prochains jours.

Le contentieux du bois d'oeuvre reste entier

RENCONTRE

suite de la page A1

Mais le contentieux du bois d'oeuvre demeure entier. Tout au plus, les deux hommes ont convenu de poursuivre les négociations qui durent depuis près de deux ans.

« Cette rencontre nous a permis de réaffirmer les relations importantes entre le Canada et les États-Unis. Ces relations sont importantes pour plusieurs raisons, la plus importante étant que nous partageons les mêmes valeurs de liberté et de dignité humaine. J'ai hâte de travailler avec le premier ministre », a déclaré le président Bush au cours d'un point de presse au terme de la rencontre. Manifestement satisfait de son

premier face-à-face avec M. Bush, M. Martin a renchéri en disant : « Nous partageons le même continent, nous partageons les mêmes valeurs et nous partageons aussi la même perspective quant à savoir ce qui est le mieux pour nos peuples. Et ce qui est le mieux pour nos peuples, c'est de travailler ensemble. »

Ton amical

Le ton amical entre les deux hommes a fait que la rencontre a duré 75 minutes en tout, 30 de plus que prévu. M. Bush a d'ailleurs invité M. Martin à lui rendre visite au cours des prochaines semaines. « Je suis satisfait de notre rencontre et de la relation que nous avons établie », a déclaré M. Martin, qui a fait de l'amé-

lioration des relations canado-américaines la pierre angulaire de sa politique étrangère.

Devant les journalistes, M. Bush a décrit le premier ministre comme un « homme direct avec qui il est facile de discuter ». Il a toutefois rejeté toute suggestion d'un froid entre les deux pays depuis un an après le refus du Canada de participer à la guerre en Irak et les critiques virulentes de députés libéraux à son endroit. « Je ne crois pas qu'il y avait un froid dans nos relations. J'ai compris pourquoi certaines personnes étaient en désaccord avec la position que j'ai prise », a déclaré le chef de la Maison-Blanche.

M. Martin a quant à lui décrit le président Bush comme un homme aux idées bien arrêtées qui veut aplanir les différends entre les deux pays. « C'est un homme qui est très franc. C'est clair que ses convictions sont profondes. C'est un homme qui veut trouver des solutions aux problèmes et je pense que durant la discussion,

nous avons mis les points sur les i, mais je pense que nous l'avons fait dans une atmosphère assez détendue », a-t-il dit.

M. Bush a expliqué que les entreprises canadiennes seront désormais admissibles aux contrats de reconstruction en Irak compte tenu que le Canada consacra plus de 300 millions de dollars aux efforts de reconstruction. « Le Canada a été un ardent supporteur de la conférence de Madrid. Il veut que l'Irak réussisse. Il veut que l'Irak soit libre. Il comprend les enjeux d'avoir un pays libre en plein coeur du Proche-Orient », a-t-il déclaré alors qu'il était assis à côté d'un Paul Martin ravi.

Pas de garantie

Quant à l'accord consulaire sur le respect des passeports, le président Bush a répété que la sécurité des États-Unis primera toute autre considération bien que son administration se soit engagée à informer le gouvernement canadien avant d'expulser un de ses ressortissants. Il n'a donc pas voulu donner d'assurance que les autorités américaines n'expulseront pas à nouveau une personne vers un pays où il pourrait être torturé, comme l'a été Maher Arar.

« Je peux assurer le Canada que nous allons tout faire pour protéger notre pays contre d'autres attaques. Cela devrait ravir les Canadiens parce qu'il y en a

beaucoup qui vivent aux États-Unis. Je peux aussi assurer les Canadiens que nous allons travailler étroitement avec le gouvernement Martin sur les questions de passeports. Je lui ai promis que nous l'aviserons avant de procéder à toute expulsion. »

M. Martin s'est dit satisfait de cet accord et a soutenu que cela permettra d'éviter que des cas comme celui de M. Arar se reproduisent. « Le droit international stipule qu'un pays a le droit d'expulser un citoyen d'un autre pays vers un pays tiers. Le Canada a ce droit. Les États-Unis ont le même droit. Tous les pays l'ont », a dit le premier ministre.

De son côté, M. Arar a immédiatement dénoncé cet accord comme étant insuffisant. « Rien dans cet accord n'aurait empêché ce qui m'est arrivé », a-t-il affirmé.

D'autre part, le président Bush a confirmé que les États-Unis sont prêts à travailler avec le Canada pour résoudre la crise de la maladie de la vache folle, qui coûte une fortune aux producteurs de viande bovine nord-américains. « J'aime manger du boeuf et je vais continuer à manger du boeuf parce que je crois que les réserves de nourriture sont sécuritaires. La meilleure façon d'être certains que nous sommes en mesure de répondre aux exigences des consommateurs dans nos deux pays, ainsi qu'ailleurs dans le monde, est d'avoir une coordination très étroite sur la réglementation, sur l'information et sur la recherche », a affirmé M. Bush.

« Ceci est une industrie nord-américaine et les solutions reposent sur la science et ces solutions scientifiques devront être atteintes (par les deux pays) », a renchéri Paul Martin.

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.



Marc Mullie MD
30,000 chirurgies



Gordon Balazsi MD
30,000 chirurgies

LASERVUE vous offre le choix...

Du LASIK de base..... Jusqu'à un plan WAVEFRONT de correction sur mesure ZYOPTIX ou LADARWAVE

à partir de **590** \$/oeil*

* Le prix varie selon la prescription. L'offre se termine le 31 janvier 2004.



10 ans d'excellence



LASERVUE
(514)-738-6666
www.laservue.net

Financement disponible



Stationnement gratuit

La qualité à tout prix

CRTC

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRTC veut vos commentaires sur des propositions en vue d'ajouter des services par satellite non canadiens à la liste de services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Le CRTC a reçu une demande présentée par Shaw Communications Inc. en vue d'ajouter Bloomberg Television et une demande présentée par Rogers Broadcasting Limited et Shaw Communications Inc. en vue d'ajouter MSNBC. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites sur tout service non canadien parrainé doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le **2 février 2004** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au parrain canadien approprié, ou à tous les parrains s'il y en a plusieurs pour un même service, aux adresses fournies. Vous pouvez également soumettre vos observations par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Les parrains peuvent déposer une réplique écrite à toute observation reçue à l'égard de leurs demandes. De telles répliques doivent être déposées auprès du CRTC avec une copie signifiée à la personne qui a présenté les observations, au plus tard le **12 février 2004**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 2003-67.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest au prix de l'est

Nous payons les taxes sur meubles et matelas jusqu'au 7 fév. 2004

Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

Le printemps arrive plus vite



Quand les prix fondent

À partir de **595 \$** par mois pendant 36 mois

Comptant	Paiement
5 000 \$	595 \$
2 000 \$	699 \$
0 \$	758 \$

TROIS MOIS GRATUITS.

Obtenez une remise équivalente à 3 mois à la location* d'une Z4 et attachez votre tuque. Le déjà légendaire roadster de BMW est un véritable pur-sang de la route. Nerveux. Explosif. Technologiquement supérieur. Passez le voir chez votre concessionnaire BMW. Éveil des sens garanti.

3,9% Taux de location offert sur la Z4.

BMW Série Z

www.bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire™

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
Nouvelle adresse
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Offre valable sur le modèle 2003 Z4 2.5 neuf, manuel, en stock. Le taux de location est celui offert exclusivement par les Services financiers BMW et est disponible auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Profitez du programme de dépôt de sécurité multiple pour obtenir un taux d'intérêt encore plus avantageux. * Un montant équivalent à 3 mois de location jusqu'à un maximum de 2500 \$, taxes incluses, sera remis lors de la livraison. Cette offre est applicable sur des locations de 36 mois ou plus. Les mensualités tiennent compte du rabais des concessionnaires participants et sont établies en fonction d'un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois et d'un versement initial tel qu'indiqué. Valeur résiduelle garantie de 28 325 \$. Des frais de 0,20 \$ le kilomètre s'appliquent sur la portion du kilomètre excédant 20 000 km par année. Premier versement et dépôt de sécurité exigés. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 janvier 2004. Photo à titre indicatif seulement. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km, selon les intervalles recommandés par BMW. Fret, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.

Le plus grand tueur en série anglais se suicide en prison



ISABELLE HACHEY
LONDRES

Il était le plus grand tueur en série de tous les temps en Grande-Bretagne. Il tuait sans motif, sinon celui de jouir du pouvoir ultime de décider de la vie et de la mort de ses patients. En prison, il n'avait plus de contrôle que sur une seule vie, la sienne.

Hier matin, le docteur Harold Shipman s'est pendu dans sa cellule de la prison à haute sécurité de Wakefield, dans le Yorkshire.

En mettant fin à ses jours, l'ancien médecin de famille a emporté avec lui son mystère, anéantissant les fragiles espoirs des proches de ses victimes de l'entendre admettre, et expliquer, ses horribles crimes.

Condamné en 2000

Le Dr Shipman a été condamné en janvier 2000 pour le meurtre de 15 patientes, mais est soupçonné d'en avoir tué au moins 215, sans jamais avoir été inquiété, sur une période de 23 ans.

Le médecin, qui aurait eu 58 ans aujourd'hui, a été trouvé à 6h20 hier dans sa cellule, qu'il occupait seul. Il avait utilisé des draps pour se pendre aux barreaux de la fenêtre. Malgré les efforts du personnel pour le réanimer, il a été déclaré mort deux heures plus tard.

Une enquête a été annoncée pour déterminer comment les autorités carcérales ont pu laisser le plus célèbre prisonnier du pays se suicider. Un porte-parole de la prison a affirmé que le Dr Shipman ne « montrait aucun signe de comportement suicidaire » et qu'il n'était donc pas gardé sous surveillance permanente.

Les proches des victimes ont accueilli la nouvelle avec un mélange de soulagement et de colère. « Je suis un peu sous le choc, mais je suis surtout fâchée qu'il ait choisi

la sortie facile plutôt que d'admettre sa culpabilité et de montrer de la compassion pour ses victimes », a dit sur les ondes de la BBC Jane Ashton —Hibbert, dont la grand-mère, Hilda, a été tuée par le Dr Shipman.

Le Pouvoir ultime

Wesley Jones, dont la grand-mère Bessie est morte en 1997, était plutôt ravi. « C'est une conclusion pour moi », a-t-elle dit à la chaîne Sky News. « Il était très arrogant et je crois qu'il s'est suicidé pour exercer le pouvoir ultime. Ma grand-mère a été trouvée, comme tant d'autres victimes, assise dans sa berceuse. Sa mort était totalement imprévue. Elle était en forme et aimait la vie. »

Le Dr Shipman injectait à ses victimes une dose mortelle de morphine et déclarait ensuite qu'elles étaient mortes de causes naturelles, n'hésitant pas à falsifier leurs dossiers médicaux et à leur inventer des maladies pour soutenir son verdict.

Tous étaient ses patients, et fai-

saient confiance à ce médecin de famille respecté, père de quatre enfants, qui avait établi sa pratique à Hyde, dans la région de Manchester. Il choisissait souvent des femmes âgées et vulnérables, qui vivaient seules et qu'il tuait au cours d'une banale visite à domicile.

20 ans sans être soupçonné

Pendant plus de 20 ans, le sinistre médecin a ainsi tué, sans jamais soulever le moindre soupçon. Ce n'est qu'en 1998, lorsqu'il a grossièrement falsifié le testament de l'une de ses victimes, Kathleen Grundy, qu'il s'est fait prendre. Le Dr Shipman s'était accordé la totalité de l'héritage (870 000 \$), alertant la fille de Mme Grundy, qui a prévenu la police. Ensuite, tout a déboulé.

En janvier 2000, le médecin a été condamné pour 15 meurtres, et a reçu autant de sentences de prison à vie. Mais une enquête a révélé l'an dernier qu'il avait sans doute tué entre 215 et 260 patients. La plus jeune victime était un homme de 41 ans, et la plus vieille, une femme de 93 ans. La mort du médecin signifie que la véritable étendue de ses crimes ne sera peut-être jamais connue.

M^{me} Grundy était la seule victime vraiment riche du Dr Shipman. Ni le procès ni l'enquête publique ne sont parvenus à expliquer les motifs du médecin. Il a toujours nié

ses crimes et n'a jamais fait preuve de remords.

Seules pistes possibles, le traumatisme subi à l'adolescence par la mort de sa mère, terrassée par un cancer. Et, en 1976, le jeune Dr Shipman avait eu d'importantes sanctions disciplinaires après s'être prescrit des médicaments antidouleur, auxquels il était devenu dépendant.

« Plusieurs avaient espéré qu'un jour Harold Shipman aurait répondu aux nombreuses questions qui ont entouré la mort de leurs proches, et en particulier pourquoi il a commis ces crimes terribles », a regretté Ann Alexander, une avocate qui représente 200 familles, dont plusieurs étaient hier en état de « choc ».

Le suicide de M. Shipman constitue un nouvel embarras pour les autorités pénitentiaires du pays. L'an dernier, Ian Huntley, qui a tué deux petites filles au village de Soham, a frôlé la mort après avoir ingurgité une quantité importante d'antidépresseurs dans sa cellule, avant la tenue de son procès.

Depuis 1995, deux autres meurtriers en série ont préféré se suicider plutôt que de passer le reste de leur vie en prison. Et le célèbre meurtrier de Moors, Ian Brady, appelle la mort de ses vœux. Depuis des années, il refuse de manger, étant nourri contre son gré dans un hôpital carcéral à haute sécurité.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location valable sur les modèles Highlander 2004 (HP21AP AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0 \$ sur tous les modèles RAV4, Highlander, 4Runner, Sienna, Tacoma, Tundra et Sequoia 2004 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2004 neufs en stock à la location, à l'exception de la Prius 2004. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 15 \$ (Highlander 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurance et taxes en sus. ** Crédit à l'achat équivalent à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, pour les modèles RAV4, Highlander, 4Runner, Sienna, Tacoma, Tundra et Sequoia 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. * Prix Accès pour les modèles Highlander 2004 (HP21AP AA) neufs en stock. Le Prix Accès indiqué dans cette publicité est en vigueur jusqu'au 2 février 2004 et est établi par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2004 pour une transmission automatique pour le moteur indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 février 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

2004 INFLIGEZ UN BLANCHISSAGE À L'HIVER



HIGHLANDER V6 4RM
2004

CAMIONS À LA LOCATION
1^{re} ET 2^e MENSUALITÉS*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ **0\$**
OU CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 2 MENSUALITÉS DE LOCATION**
SUR TOUS LES CAMIONS 2004 EN STOCK



429\$
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 5 279 \$
Option 0 \$ comptant également disponible à la location
prix ACCÈS
À partir de
36 700\$*

- ÉQUIPEMENT DE SÉRIE HIGHLANDER V6 4RM 2004 :**
- Moteur V6 de 230 ch, VVT-i, 24 soupapes
 - Véhicule à émissions ultra-faibles (ULEV)
 - Consommation : 12,7/9,0 L/100 km ville/route**
 - Quatre roues motrices, transmission automatique
 - Freins à disque aux quatre roues avec système ABS
 - Répartiteur électronique de force de freinage et assistance au freinage
 - Système audio 6 haut-parleurs avec lecteur CD
 - Climatiseur
 - Système d'accueil sans clé
 - Immobilisateur de moteur
 - Régulateur de vitesse
 - Porte-bagages de toit



Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Mettre ses culottes

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Depuis le début de cette enième crise de Kanesatake lundi soir, nombreux sont les Québécois qui exigent des gouvernements qu'ils «mettent leurs culottes». Heureusement, Ottawa et Québec — on pense en particulier au ministre Jacques Chagnon — ont choisi la patience plutôt que la précipitation, l'intelligence plutôt que la bêtise. La nuit dernière, à l'heure de mettre sous presse, ce choix semblait avoir porté fruits.

À Kanesatake, toute solution imposée de l'extérieur ne saurait être durable.

À Kanesatake, la crise fait partie de la culture politique. Plutôt que de protester comme le font les partis d'opposition, plutôt que de manifester comme le font les syndicats, les mécontents de Kanesatake bloquent des routes, font des feux, prennent des otages. Ils savent que la simple évocation de la crise d'Oka va pousser les politiciens à agir.

Que doivent faire les gouvernements du Canada et du Québec dans de telles circonstances? Envoyer l'armée, la Sûreté du Québec, comme le réclament bien des gens à chaque crissette annuelle? Bien sûr que non. L'idéal, le dire est un lieu commun, c'est de laisser la communauté régler elle-même ses problèmes. Outre les risques de violence, toute solution imposée de l'extérieur ne saurait être durable.

Les nations autochtones du Canada réclament, avec raison, de pouvoir gérer leurs affaires. Cependant, les gouvernements blancs ne peuvent pas laisser cette autonomie dégénérer en anarchie. Quand le trafic des cigarettes s'af-

fiche aussi ouvertement qu'à Kanesatake, c'est l'anarchie. Quand on incendie la maison d'un politicien, au risque de brûler vive sa famille, c'est l'anarchie. Quand on prend des policiers — autochtones! — en otage, c'est l'anarchie.

Comme la communauté de Kanesatake semble trop divisée pour mettre de l'ordre dans ses affaires, la responsabilité d'intervenir revient d'abord aux autres communautés — mohawks au premier chef. Il était rassurant hier de voir des leaders amérindiens d'un peu partout s'activer pour trouver un règlement négocié. Rassurant aussi qu'en définitive, la crise semble s'être réglée sans l'intervention de la Sûreté du Québec, mais plutôt par celle d'agents mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne. C'est à eux, maintenant, qu'incombera d'identifier et d'arrêter les imbéciles qui ont incendié la maison de M. Gabriel. Leur crédibilité dépend de leur succès.

De façon générale, d'ailleurs, les leaders autochtones devraient avoir compris depuis longtemps que le meilleur moyen de défendre la souveraineté de leurs nations, c'est de montrer qu'ils sont en mesure de l'assumer. À cet égard, on ne peut que s'inquiéter de voir que la crise se règle apparemment au désavantage de James Gabriel. M. Gabriel a tout de même été élu au suffrage universel. En outre, vu de l'extérieur du moins, il semblait être déterminé comme aucun autre leader passé de la communauté à lutter contre la criminalité qui fait tant de tort aux Mohawks.

Depuis la crise de 1990, plusieurs étapes ont été franchies à Kanesatake. La communauté a désormais une assise territoriale claire, protégée par une loi fédérale. Son gouvernement jouit de pouvoirs réels et d'une police reconnue. Des centres pour jeunes et pour personnes âgées ont été construits. Bref, Blancs et Mohawks ont abattu ensemble beaucoup de boulot.

C'est ce travail de fond qui devra continuer, patiemment et résolument. Agir sur les causes, penser à long terme, ça, c'est mettre ses culottes.

Les évasions barbares

mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Les finances du Québec, on le sait, sont dans un état précaire. En dépit de cinq années consécutives sans déficit, le montant de notre dette n'a cessé d'augmenter. Alors que la conjoncture économique s'est assombrie, notamment du côté de l'emploi, il est clair qu'il sera encore plus ardu de boucler le budget. Le ministre des Finances, Yves Séguin, est cependant formel: peu importe la conjoncture, l'équilibre budgétaire sera maintenu. Non seulement est-il hors de question de retourner à l'encre rouge, mais

Si l'on veut vraiment décourager les fraudeurs organisés, il faudra les traîner devant les tribunaux et sévir. Sinon, ce sera à recommencer.

les libéraux maintiennent qu'ils vont réussir cet exercice, tout en diminuant les impôts des contribuables d'un milliard de dollars dès cette année.

Parmi les solutions envisagées pour atteindre cet objectif ambitieux, le ministre des Finances compte intensifier la chasse aux fraudeurs de l'État, tout ceux qui réussissent d'une façon ou d'une autre à ne pas payer leur part d'impôt. On visera plus particulièrement les riches contribuables qui élaborent des stratégies d'évasion fiscale sophistiquées. On ne peut qu'applaudir cette initiative, car les sommes en jeu sont importantes.

Les données les plus récentes sur le sujet remontent à 1998. Au ministère du Revenu, on évaluait alors à 1,6 milliard de dollars les pertes fiscales liées uniquement aux activités légales non déclarées, comme par exemple le travailler

de la construction qui se fait payer sous la table. Ce montant ne comprenait pas les réclamations frauduleuses faites au gouvernement, comme les réclamations de TVQ par des entreprises fictives ou des demandes de remboursement de crédits d'impôts auxquels le contribuable n'a pas droit. Enfin, il est évident que cette estimation du ministère du Revenu pouvait difficilement tenir compte de tout l'argent du crime, qui est par la suite blanchi dans le système.

L'ampleur de l'évasion fiscale dépasse donc de beaucoup les 1,6 milliard évalués. De combien, nul ne veut s'avancer. Or, déjà 1,6 milliard de dollars, c'est grosso modo ce qui manque actuellement au ministère de la Santé pour mettre le système à niveau, c'est-à-dire pour offrir tous les soins nécessaires. C'est le budget des Transports et trois fois celui des Ressources naturelles. Vu sous cet angle, on comprend qu'on ne peut pas prendre ce type de fraude à la légère.

Il ne faudrait toutefois pas croire qu'on se croise les bras au ministère du Revenu. On estime à 964 millions de dollars les sommes recouvrées l'an passé. Ce montant inclut cependant toutes les formes d'évasions confondues. Il y a donc encore beaucoup d'argent qui échappe au fisc. Yves Séguin veut qu'on en récupère un milliard de dollars de plus, de là le dévoilement prochain d'un plan de lutte extrêmement musclé contre l'évasion fiscale.

Au total, 75 personnes s'ajoutent à l'équipe de 66 employés que compte déjà le Bureau de lutte à l'évasion fiscale. Mais s'il est important de dépister davantage les fraudeurs et surtout de les dépister avant que l'argent ne se soit volatilisé, il faudra également mettre plus d'emphase sur les pénalités encourues.

Car même si la loi de l'impôt a des dispositions pénales, les fraudeurs s'en tirent encore trop souvent avec des pénalités covales. Si l'on veut vraiment décourager les fraudeurs organisés, il faudra les traîner devant les tribunaux et sévir. Sinon, ce sera à recommencer.



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une controverse injustifiée

PIERRE MURRAY
 L'auteur est prêtre et enseigne au Grand Séminaire de Montréal.

La nouvelle controverse suscitée par le test de VIH demandé aux futurs séminaristes témoigne d'une grave crise de confiance des médias et d'une partie du public à l'égard de la hiérarchie catholique. Une crise d'autant plus éloquente et troublante que les faits parlent d'eux-mêmes. Voilà plus de 50 ans qu'un examen médical complet est exigé de tout candidat qui veut entrer au Grand Séminaire. Depuis plus de 30 ans, une évaluation psychologique est aussi exigée, évaluation qui couvre la maturité humaine et affective du candidat, de possibles problèmes d'apprentissage, son identité sexuelle.

Il faut donc donner raison au cardinal Turcotte lorsqu'il nous dit que le test de VIH ne concerne que le bilan de santé physique du candidat. L'information quant à l'identité et l'orientation sexuelle du candidat lui sera disponible plus tard, par l'évaluation psychologique. Ce, depuis 30 ans!

Il faut également lui donner raison lorsqu'il affirme que l'orientation sexuelle ne fait pas partie des critères a priori de sélection des candidats, puisque cette évaluation psychologique a lieu une fois que le candidat est accepté et qu'il a commencé sa première année de séminaire.

Que font les autorités du Grand Séminaire avec les résultats de l'évaluation psychologique? Ils peuvent mettre à la porte le candidat. Depuis 1983 que je suis engagé d'une façon ou d'une autre au Grand Séminaire, je peux compter sur les doigts d'une main amputée le nombre de fois où



PHOTOTHÈQUE LA PRESSE ©

L'abbé Pierre Murray

cela s'est produit. Il est bon de rappeler que le Grand Séminaire a la réputation aux yeux de certains de ne pas être assez sévère dans l'application des critères de sélection.

Une autre possibilité est d'offrir aux candidats une thérapie psychologique afin de les aider à grandir, à atteindre la maturité si un tel besoin est discerné par le psychologue. Le candidat est toujours libre d'accepter ou de refuser cette démarche, qui ne sera pas à sa charge financière. Jamais cette démarche ne sera considérée comme un signe de non-vocation.

Y a-t-il des hommes d'orientation homosexuelle présentement au Grand Séminaire? Si rien ne me permet de l'affirmer, rien ne me permet de le nier. Ma petite expérience me fait dire que oui, il y en a déjà eu. Que s'est-il passé alors? Certains sont partis d'eux-mêmes au bout de quelques années, ou peu

après l'ordination. D'autres ont été mis à la porte par les autorités après quelques années à cause de leur comportement: autant des homosexuels que des hétérosexuels ont été remerciés parce que le célibat était une réalité plus théorique que pratique dans leur vécu...

Enfin, d'autres se sont engagés, ont été ordonnés et font de leur mieux, comme tous leurs confrères prêtres, pour être fidèle à leur engagement et accomplir un ministère fécond.

Deux Églises?

Comment se fait-il qu'à lire les lettres d'opinion et les éditoriaux, le cardinal Turcotte n'arrive pas à convaincre les gens? Y aurait-il deux Églises? L'une faite d'hommes et de femmes engagés dans la communauté chrétienne du quartier, à qui ont fait confiance pour nos besoins spirituels (baptême, funérailles, mariage, counseling...), chez qui l'on reconnaît la compassion et l'écoute que manifestait Jésus à ses contemporains. L'autre, plus institutionnelle, représentée par le pape et les évêques, qui n'arrive pas à susciter cette confiance, chez qui les gens n'arrivent pas à reconnaître les traits du Christ.

Si tel est le cas, il devient urgent pour les autorités ecclésiales d'en chercher les causes et de vivre les conversions nécessaires. Il n'est pas moins urgent pour les médias et la population en général de se demander si cette attitude soupçonneuse est toujours raisonnable et juste. S'engager dans une telle démarche m'apparaît nettement plus important que de lancer un débat, compte tenu des faits, sur la pertinence d'exiger ou non un test de VIH aux futurs candidats.

Ne pas s'en mêler

Plus ça change, plus s'est pareil. C'est l'éternelle guerre de pouvoir chez nos compatriotes autochtones. Les personnes honnêtes se font manipuler par un petit nombre de gens influents grâce à la peur. Je crois que les gouvernements fédéraux et provinciaux ne doivent pas prendre part à cette crise et laisser les responsables de ces communautés régler leurs problèmes entre eux. Nous devrions comprendre, à la suite de la crise d'Oka, que cela est futile de se mêler de ce qui ne nous regarde pas.

Carlo Castellarin

Il faut intervenir

La GRC va intervenir et les Mohawks disent qu'ils vont avoir recours aux armes. Mais ma foi du

bon Dieu, où est-ce qu'on s'en va? Ça pas de maudit bon sens que les gouvernements laissent pourrir la situation à ce point-là! Que les gouvernements mettent leurs culottes une fois pour toutes et qu'on en finisse avec ces contrebandiers. Le peuple mohawk veut vivre en paix et on ne fait rien. On a peur d'intervenir à cause de l'opinion internationale. Que le diable l'emporte! Ça se passe dans notre pays, à ce que je sache.

Claude Dionne

Inacceptable!

Je crois qu'il est totalement inacceptable que des autochtones puissent incendier une maison, prendre des policiers en otages et bloquer la circulation... sans même que la SQ intervienne!

J'espère que les gouvernements provincial et fédéral vont prendre les mesures nécessaires pour contrer la violence dans les réserves indiennes. Personnellement, je ne me sens pas en sécurité sachant que ces personnes sont en liberté!

Michel Trahan
Montréal

Une anarchie évitable

Il faut que la Sûreté du Québec prenne en main la sécurité des réserves autochtones. Laissons-les gérer les autres secteurs, mais pas la sécurité. La criminalité sévit sur ces réserves parce des petits groupes armés contrôlent la police locale. Envoyez la SQ en permanence et vous allez régler le problème.

Gil Fortin

FORUM



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Cette « carte postale » de Mars est parvenue à la Terre le 8 janvier dernier. Elle a été captée par l'appareil photo panoramique monté sur le véhicule d'exploration à six roues *Spirit*.

L'homme sur Mars ?

Une opération rentable

Encore ce satané débat galvaudé depuis le début de la conquête de l'espace sur la pertinence de consacrer des sommes faramineuses pour aller prendre quelques clichés à la surface de Mars.

Il est vrai que le programme spatial américain et son vis-à-vis européen y consacrent des milliards de dollars, mais il faut dire que ces milliards de dollars sont versés en salaires, en recherche et développement qui tôt ou tard auront des répercussions dans notre quotidien. Cela est sans compter les impôts versés par ces ouvriers ultra spécialisés.

Que l'on donne par exemple la miniaturisation des composantes électroniques que la NASA du début des années 60 dut utiliser pour pallier la faiblesse de leurs lanceurs. Ces pièces électroniques font maintenant partie de notre quotidien, et peu de gens se doutent que tout cela est là grâce à la conquête spatiale.

Conquérir l'espace, en particulier Mars, fascine le grand public. Ce dernier le sera moins devant une grande première médicale. Les plus blasés de mes collègues de travail étaient béats d'admiration devant les clichés de *Spirit*, et pourtant le meilleur est à venir.

Pierre Arpin

D'abord une base lunaire

Je ne crois pas utile pour le moment d'envoyer des humains sur Mars, et ce jusqu'à ce qu'on trouve un moyen rentable d'en extraire des minerais. Une base lunaire me semble plus utile, puisqu'elle est plus accessible et plus hospitalière. Et de la Lune, il serait plus facile d'envoyer d'autres engins spatiaux en raison de la faible gravité. N'oublions pas que nous avons maintenant des robots capables d'effectuer les mêmes tâches que les premiers humains ont accompli sur la Lune.

Jean-Yves Terreault
Osaka, Japon

À l'âge des cavernes

Tout comme l'homme a réussi la conquête de la mer, a découvert l'Amérique, conquis l'Everest, débarqué sur la Lune, l'homme marchera bientôt sur Mars. Si l'humain n'avait pas cette soif de savoir, de voir au delà de ses horizons, nous serions encore à l'âge des cavernes, sans électricité pour nous éclairer et nous chauffer, sans véhicule pour nous déplacer. Mars étant la planète la moins hostile dans notre voisinage, elle peut nous révéler comment la vie est apparue sur terre et peut-être nous aider à faire comprendre à l'homme l'urgence d'arrêter la destruction de sa petite planète bleue par la pollution et les guerres.

On peut se demander pourquoi dépenser des milliards pour savoir s'il y a eu de la vie sur Mars alors que notre terre est en train de déperir rapidement avec autant de maladies, autant de pauvreté. Justement, la pauvreté ne sera jamais réglée par la charité des individus ni des gouvernements, mais par de l'emploi. Or, tout comme l'a fait celui de l'aventure sur la Lune, un tel projet créera des milliers d'emplois qui permettront de développer de nouvelles technologies tout en améliorant notre existence dans notre vie quotidienne. L'idéal serait une collaboration de plusieurs nations pour partager les coûts astronomiques d'une telle mission qui seront finalement compensés par de nombreux bénéfices. L'homme a besoin de rêver pour se surpasser. Les plus vieux se souviennent de la fierté d'avoir pu voir Neil Armstrong effectuer son petit pas sur la Lune en juillet 1969. Ce fut un grand pas pour l'humanité.

Michel Guité
Boisbriand

L'apport de la science et de la technologie

ALAIN POIRIER

L'auteur a été directeur général des systèmes spatiaux à l'Agence spatiale canadienne, responsable du projet de la Station spatiale internationale. Il est maintenant président-directeur général de la société Intellium Technologies inc.

Envoyer un homme sur Mars... L'argent nécessaire pourrait-il être plus utile ailleurs ? Plusieurs se posent la question, mais là n'est pas l'enjeu. Le véritable enjeu est de s'interroger sur le niveau d'effort du Canada en recherche et développement (R-D), et sur l'allocation de ces fonds.

La science et la technologie ne sont pas une panacée universelle, mais contribuent véritablement à améliorer la qualité de la vie sur notre planète, à contrer les épidémies, et même à réduire le chômage. Envoyer un homme sur Mars, ce serait investir une partie (environ 0,1 %) des ressources canadiennes en R-D pour mobiliser un effort soutenu dans des secteurs stratégiques en science et technologie, par exemple, en robotique, en science des matériaux (nanotechnologie), en technologie de fabrication avancée, en science de la vie (biotechnologie) ou en informatique.

Ces projets visionnaires et mobilisateurs,

exécutés en partenariat international, génèrent des avancées en science et technologie qui ne peuvent être accomplies autrement, de façon soutenue. Le véritable enjeu n'est pas d'investir toutes nos ressources pour résoudre aujourd'hui les problèmes d'aujourd'hui, mais combien et comment investir nos ressources en science et technologie aujourd'hui pour s'assurer de pouvoir améliorer notre sort et celui de la planète dans un avenir prochain.

Envoyer un homme sur Mars m'inspire, me motive et me redonne confiance en notre civilisation, tout en accomplissant la voie de la science et de la technologie.

Une odyssée nécessaire

ANDRÉ CARON

L'auteur est enseignant et habite à Québec.

Une mission habitée vers la planète Mars ne fait pour moi aucun doute, mais s'y rendre avant 2050 me semble irréaliste, surtout si l'on tient compte de la situation économique et politique mondiale. En ce sens, je suis parfaitement d'accord avec M. Robert Lamontagne (*La Presse*, samedi 10 janvier 2004, p. A22). Je voudrais toutefois pousser encore plus loin son concept de « coopération à l'échelle mondiale ».

Je pense qu'une telle entreprise vers Mars prend l'ampleur d'une odyssée nécessaire pour l'humanité entière, dans laquelle chaque nation de la Terre doit s'investir afin d'éviter le monopole des Américains qui se

serviraient encore une fois du projet pour asseoir leur domination militaire sur la planète, comme ils l'ont fait pour la Lune avec les missions Apollo dans les années 60-70. À l'intérieur d'un consortium parrainé par l'ONU et composé de la NASA, de l'ESA, de l'agence spatiale russe et de celle des Chinois, chaque pays de la Terre devrait obligatoirement déléguer au moins un spécialiste de mission pour assumer les diverses fonctions (et tous les domaines de connaissance) engagées dans un programme aussi complexe qui englobe tout à la fois la station orbitale internationale, des installations permanentes sur la Lune et la survie de l'équipage dans l'espace et sur Mars. Ainsi, toutes les nations profiteraient véritablement des vastes progrès technologiques et scientifiques que susciterait un tel objectif commun.

Aurions-nous moins de pauvres ?

ANDRÉ G. TREMBLAY

L'auteur habite à Cap-de-la-Madeleine.

Depuis les temps immémoriaux l'homme a toujours cherché à découvrir et comprendre. Si dans les temps anciens on s'était contenté du « au jour le jour », nous n'aurions pas les pyramides, le Parthénon et, plus près de nous, la tour Eiffel, et finalement l'homme sur la Lune.

C'est une fausseté de croire qu'on utiliserait cet argent pour les pauvres, les chômeurs et les victimes d'autres calamités. Annulez toutes les dépenses d'exploration demain et les pauvres ne seront pas plus riches pour autant.

Par contre, ces dépenses stimulent l'écono-

mie et font avancer la recherche. C'est grâce aux milliards de la NASA si l'électronique a fait des bonds prodigieux dans les dernières décennies. Les voyages spatiaux ont forcé le développement accéléré des piles à hydrogène, le recyclage des déchets en circuit fermé, etc. Nous en profitons tous. Des milliers d'hommes et de femmes ont donné, souvent en vivant très pauvrement, leur intelligence, leur détermination et même leur santé, comme Marie Curie, pour faire avancer la science. Aurait-il valu mieux qu'ils parcourent les rues à aider les pauvres. Aurions-nous moins de pauvres aujourd'hui ? On en aurait sans doute beaucoup plus, la productivité en serait au Moyen-Âge. Où en serions-nous aujourd'hui sans eux ?

Question de savoir

Il n'y a pas si longtemps, tout était à découvrir. Seulement, on l'ignorait. C'est en ayant découvert tout ce que nous savons maintenant qu'on peut affirmer que nous ne savions pas grand-chose alors. Étrangement, une proportion non négligeable de la somme des connaissances acquises est due à des expériences qui n'ont pas donné les résultats prévus, ou encore à des individus qui ont su, à un moment donné, faire des liens, des rapprochements et tirer des conclusions en observant des phénomènes qui nous apparaissent aujourd'hui banals. Toutes proportions gardées, nos scientifiques actuels pataugent-ils dans cet extraordinaire

bassin de connaissances inconnues autant que les chercheurs d'alors ? Qui peut dire ce que sera la connaissance dans 100, 50, voire 15 ans d'ici ? L'apport de connaissances en provenance de la planète Mars sera-t-il la prémisse à de toutes nouvelles perspectives comme le fut à l'époque la découverte de la gravité, par exemple ? Avons-nous conquis la connaissance terrestre à un degré tel qu'elle ne représente plus un défi suffisant pour les scientifiques ? Il est vrai que les coûts reliés à l'exploration martienne semblent astronomiques selon nos critères actuels, mais qu'en est-il des coûts reliés au fait de ne pas explorer Mars ?

Alain Paré
Varenes

Et pourtant...

Ce n'est pas parce qu'une aventure scientifique est réalisable qu'il nous faut l'accomplir. Il faut se demander si les bienfaits seront plus grands que les inconvénients. Lors de la conquête de la Lune, même si plusieurs croyaient cela impossible (et croient encore que ce fut arrangé avec le gars des vues...), la grande majorité ont été inspirés par cet accomplissement. On a cru (à tort ou à raison), et on l'a redit souvent, que si on a pu mettre un homme sur la Lune et le ramener sain et sauf, il n'y a pas grand-chose qui soit du domaine de l'impossibilité. Et pourtant, dans les besoins les plus élémentaires, (santé, éducation, programmes sociaux), il est évident qu'on pourrait investir beaucoup plus. Pour faire débloquer les fonds au Congrès américain, devra-t-on invoquer une quelconque forme de protection antiterroriste pour rallier les Américains à ce projet d'ériger une base sur la Lune ou sur Mars ?

Jusqu'à maintenant, ça fonctionne pour justifier l'intervention en Irak...

Bertrand Marcoux
Mont-Saint-Hilaire

La nature de l'homme

Mars et le reste de l'Univers constituent une source intarissable de mystères pour l'homme dont la nature est de mettre son nez dans toutes les choses qu'il ne connaît ou ne comprend pas. La conquête de l'espace n'y fait pas exception. En effet, au lieu d'essayer d'améliorer le triste sort de sa pitoyable planète, l'homme préfère repousser ses limites et aller bouleverser un autre environnement, comme si un seul n'était pas assez. Sur Terre, la guerre sévit sur chaque continent et partout des gens meurent de faim ou succombent à la maladie. Tous ces fléaux ne semblent pas assez importants pour que l'homme s'en soucie. C'est comme s'il ne se sentait pas concerné ou n'avait pas de coeur. Certes, le savoir est une chose importante et précieuse, mais la qualité de vie de milliards d'êtres humains ne l'est-elle pas davantage ? L'homme a de grands rêves, mais peut-être devrait-il restreindre ses fantasmes à cette grosse boule bleue qu'il habite et tout mettre en oeuvre pour la rendre meilleure. À moins que cette soif d'infini ne soit qu'un prétexte pour fuir ce petit univers qu'il a lui-même détruit.

Marie-Ève Roy
Saint-Félicien



DORMEZ COMME
UNE BÛCHE.
SANS FLAMBER VOS ÉCONOMIES.

39⁹⁶
tous formats
AILLEURS 79⁹⁹

Édredons Utica
Édredons douille surdimensionnés offerts dans une variété de couleurs. Formats une place, deux places et grand lit.



12⁹³

AILLEURS 19⁹⁹

Oreillers Croscill
Détendez-vous sur l'un de ces oreillers à bourre en polyester! Chacun est doté d'une enveloppe blanche en coton à tissage 220 fils.



39⁹⁹
grand lit

PRIX DE COMPARAISON 64⁹⁹

Ens. de draps de coton
Modèles luxueux à tissage 200 fils. Drap-housse doté d'un emboîtement de 38 cm. Très grand lit 49,99 \$.



99⁹⁹
une et 2 places

Literie en sac Dan River

Cet ensemble griffé contemporain comprend un édredon, un jeu de draps, un ou 2 couvre-oreillers et un volant de lit. Dans une variété de couleurs et de motifs attrayants. Tissage 200 à 250 fils. Aussi en formats grand et très grand lit (129,99 \$).



99⁹³
tous formats

Courtepointes
À l'achat d'une de nos superbes courtepointes, vous recevez un ou 2 couvre-oreillers assortis en prime!



44⁹⁹
housse de couette une place

Coordonnés Stencil Vine en finette

Créez votre propre ensemble d'articles en finette mode de conception portugaise. Notre photo : housse de couette, couvre-oreiller et jeu de draps. Formats deux places, grand lit et très grand lit.



39⁹⁶
tous formats

AILLEURS JUSQU'À 109⁹⁹

Housses de couette unies
Mélange mi-polyester et mi-coton à tissage 200 fils. Choix de 5 couleurs.



69⁹⁹
grand lit

AILLEURS 139⁹⁹

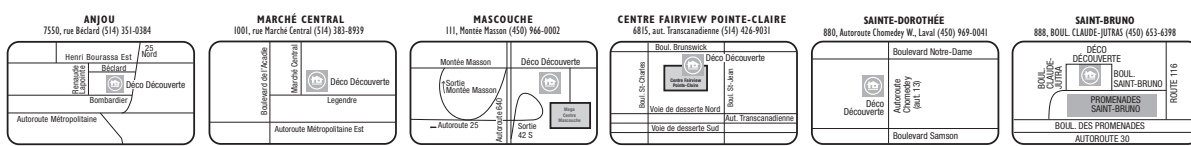
Ens. de draps de marques renommées

Modèles en coton à tissage 310 fils. Drap-housse doté d'un emboîtement de 36 cm. Choix de couleurs. Aussi en format très grand lit.



ça fait changement!

Insufflez de la fraîcheur à votre foyer grâce au plus grand détaillant d'articles de salle de bains, de cuisine et de literie du pays, Déco Découverte. Services de vaisselle charmants, housses de couette douillettes et bougies lumineuses, tout y est. Les bas prix font aussi partie du décor!



20% DE RABAIS
à l'achat d'un seul article

En vigueur jusqu'au 25 janvier 2004

Limite d'un bon par personne. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre et ne s'applique pas aux achats antérieurs ni aux articles Nautica, Tommy Hilfiger, J.A. Henkels, Cuisinart, KitchenAid, Soeco, et Tilia, aux micro-ondes, aux cartes-cadeaux Hbc et aux achats en ligne d'articles inscrits à un registre de cadeaux.

